

PROVINCE DU LUXEMBOURG

COMMUNE DE MANHAY



PROGRAMME COMMUNAL de DEVELOPPEMENT RURAL **dans la philosophie Agenda 21 Local**

Volume A

PARTIE II.

DESCRIPTION des RESULTATS de la CONSULTATION de la POPULATION

VERSION JANVIER 2017

Approuvée par la CLDR du 19 janvier 2017

Approuvée par le Collège du 14 février 2017

Approuvée par le Conseil communal du 8 mars 2017

spri LACASSE-MONFORT
Ingénieur Conseil
Petit-Sart, 26 - 4990 Lierneux
Tél. 080/418.681



Valentin LABOREY,
Auteur de Programme



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE MANHAY

PARTIE II

Synthèse de la participation citoyenne



1	Chronologie de l'Opération de Développement Rural	3
2	Présentation de l'organisme en charge de l'accompagnement de la commune	4
3	Elaboration du pré-diagnostic	5
	a. Découverte du territoire	5
	b. Interviews individuelles des membres du Collège	7
	c. Rencontre des personnes ressources	8
4	Informations préliminaires	9
	a. Information au personnel communal	9
	b. Sensibilisation du Collège à la participation citoyenne	10
5	Information et consultation citoyenne	11
	a. Réunions d'information et de consultation villageoises	12
	b. Les visites de villages ou « déambulations citoyennes »	17
	c. Réunions d'information/consultation de publics cibles	19
	1. Rencontre des associations	19
	2. Rencontre des agriculteurs	20
	3. Rencontre des indépendants	21
	4. Rencontre des jeunes	22
	5. Consultation des enfants	24
	d. Réunion de retour sur les consultations de la population	25
	e. Publication d'une édition spéciale du bulletin communal	27
6	Elaboration du PCDR	28
	a. Constitution de la CLDR	28
	b. Travaux, réflexions et activités de la CLDR	29
	1. CLDR 1 : 12 juin 2014	30
	2. CLDR 2 : 25 septembre 2014	33
	3. CLDR 3 : 20 octobre 2014	35
	Groupe de travail stratégie : 13 novembre 2014	36
	4. CLDR 4 : 11 décembre 2014	38
	5. CLDR 5 : 22 avril 2015	40
	5 Groupes de travail issus de la CLDR : de mai à septembre 2015	45
	GT « budget participatif et aménagements conviviaux » : 29 novembre 2015	47
	6. CLDR 6 : 12 novembre 2015	49
	GT Voies LENTES : 7 décembre 2015	54
	Action « sécurité routière » : janvier 2016	57
	GT Budget participatif : 25 février 2016	60
	7. CLDR 7 : 07 mars 2016	62
	8. CLDR 8 : 24 mai 2016	66
	9. CLDR 9 : 13 octobre 2016	68
	Budget participatif – délibération du jury : 08 novembre 2016	70
	Mise en place de la plateforme interservices : 16 décembre 2016	71
	10. CLDR 10 : 19 janvier 2017	72
7	Synthèse des résultats	73
8	Prise en compte du Développement durable	74

CHRONOLOGIE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Décision de principe de lancer une opération de Développement Rural	05.03.2007
Désignation de la Fondation Rurale de Wallonie comme organisme accompagnateur	26.03.2008
Désignation (Ministre) de la FRW comme organisme d'accompagnement	19.05.2011
Signature de la convention morale Commune/FRW	29.09.2011
Désignation (Collège) de l'auteur de PCDR	30.11.2011
Visite de terrain	30.10.2012
Interviews individuelles des membres du collège	Décembre 2012
Rencontres de personnes-ressources : Environ 16 personnes interviewées	Février - Mars 2013
Réunion d'information des employés communaux	02.04.2013
Réunions d'information et de consultation de la population 12 réunions organisées en soirée dans les villages principaux	Avril – Mai 2013
Visites de villages et consultation de la population 11 visites organisées le week end dans les villages principaux	Avril – Mai 2013
Retour à la population	09.03.2014
Désignation des membres de la CLDR par le Conseil Communal	22.05.2014
Réunions plénières de la CLDR :	
Installation de la CLDR	12.06.2014
CLDR 2	25.09.2014
CLDR 3	20.10.2014
CLDR = GT Stratégie	13.11.2014
CLDR 4	11.12.2014
CLDR 5	22.04.2015
5 Groupes de travail issus de la CLDR	05 – 09.2015
GT « budget participatif et aménagements conviviaux »	29.11.2015
CLDR 6	04.11.2015
CLDR 7	07.03.2016
GT Voies LENTES	07.12.2015
Action « sécurité routière	01 2016
GT Budget participatif	25.02.2016
CLDR 8	24.05.2016
CLDR 9	13.10.2016
Budget participatif – délibération du jury	08.11.2016
Mise en place de la plateforme interservices	16.12.2016
CLDR 10	19.01.2017

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'UTILITÉ PUBLIQUE EN CHARGE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE

La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme privé, indépendant et pluraliste. Elle est en charge de missions de service public.

La FRW œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien de projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux inscrits dans un programme global de développement.

La FRW s'est dotée d'un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Ce pluralisme politique garantit son indépendance et sa crédibilité.

Au quotidien, la FRW exerce un rôle de relais, de conseil, de dynamisation et d'expertise :

- auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et des autres niveaux de pouvoirs ou institutions ;
- auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne.

Les missions confiées par la Région wallonne à la FRW sont :

- informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural ;
- jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l'extérieur au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes ;
- être un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée.

Pour les remplir au mieux, la FRW poursuit les objectifs suivants :

- être une référence, un interlocuteur privilégié et un lieu d'innovation en matière de développement rural, de participation des habitants, d'assistance architecturale et urbanistique en milieu rural ;
- être une force de proposition vis-à-vis des acteurs et des intervenants du milieu rural ;
- être un porte-parole du milieu rural wallon ;
- améliorer les diagnostics participatifs de territoire et les documents stratégiques tels que les programmes communaux de développement rural, pour qu'ils soient des instruments de communication et de prise de décision toujours plus performants ;
- faire en sorte que le PCDR devienne un outil de coordination des politiques communales ;
- se former de manière continue et proposer des formations adaptées aux problématiques du milieu rural wallon ;
- améliorer sa compétence pour une mobilisation citoyenne ;
- investir dans la communication et les relations humaines ;
- être une organisation souple, participative, adaptée aux besoins du milieu rural et de la société wallonne toute entière ;
- initier des partenariats, créer et participer à des réseaux, être un déclencheur de projets.

Le siège social et la Direction sont situés à Créalys, rue Camille Hubert, 5 à 5032 Isnes.

En ce qui concerne la Commune de Manhay, le suivi de l'opération est assuré par l'équipe régionale Haute Ardenne, rue Géréon 3 à 4950 Faymonville.

ELABORATION DU PRÉ-DIAGNOSTIC



Préalablement aux consultations villageoises, un « pré-diagnostic » de la commune a été réalisé par l’auteur de programme, celui-ci a été présenté aux habitants lors des consultations afin d’enrichir l’analyse qu’ils ont fait de leur territoire.

Cette première analyse de la commune a été élaborée à partir :

- des données recueillies pour la partie I, réalisée par l’Auteur de Programme,
- de la compréhension du territoire développée suite à la visite de terrain effectuée par les agents de développement,
- de données récoltées auprès d’experts actifs sur le territoire,
- des points de vue des échevins consultés chacun sur les thématiques propres à leurs attributions.

Découverte du territoire

Une visite de terrain a été effectuée le 12.10.2012.

Les participants :

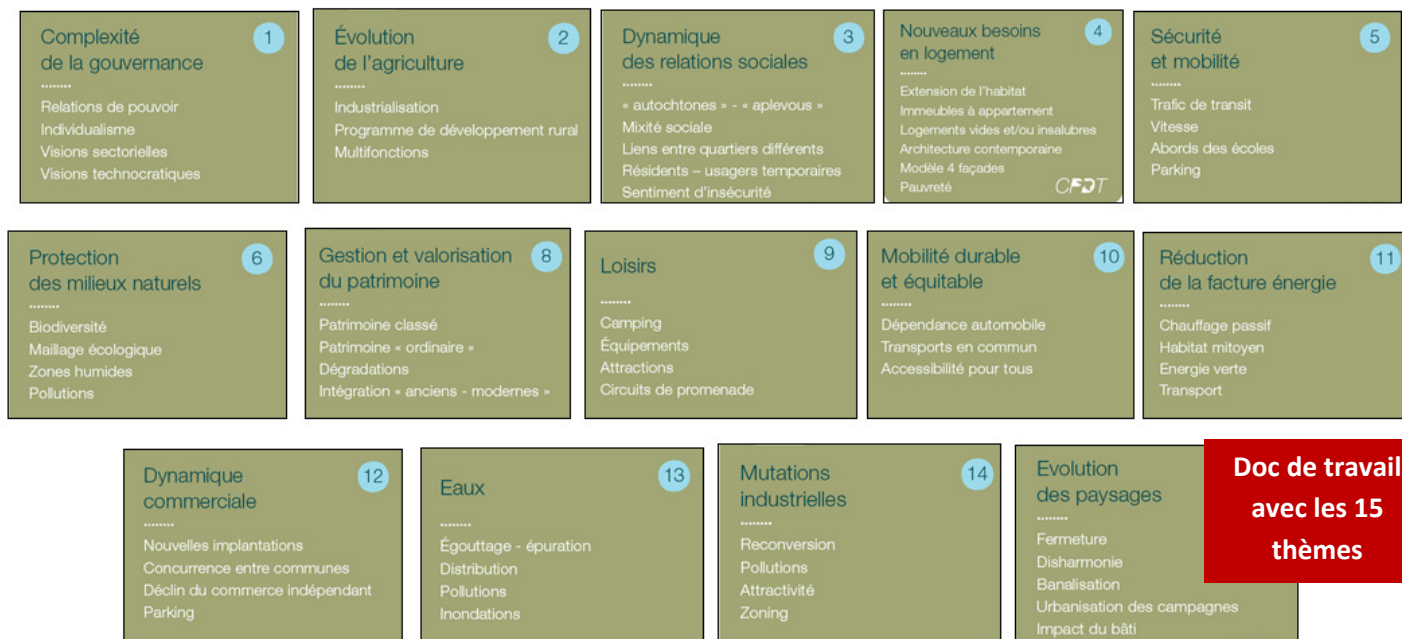
- Les 2 agents FRW chargés de l’accompagnement de la commune ainsi que 2 nouvelles recrues FRW.
- Les 2 auteurs de programme du bureau Lacasse ainsi que leur stagiaire.

Objectifs

- Reconnaissance du territoire de la commune, ses limites, ses villages, ses particularités
- Recherche des enjeux à l’échelle communale sur base des données visualisées
- Formation pour les nouveaux AD

Déroulement - méthodologie

Quelques données communales sont présentées préalablement à la visite organisée selon une logique « géographique », de village en village, avec des arrêts dans des endroits contrastés. Au fil de la visite, les participants sont invités à repérer, pour chacune des 15 thématiques, quels leur semblent être les atouts et les faiblesses du territoire.. Il s'agit d'un travail individuel, les participants n'échangent pas leurs points de vue à ce stade.



Suite à la visite, les participants ont pu faire un retour sur les atouts/faiblesses thème par thème via des mots clefs notés sur de grands post-it. Une fois les idées partagées, chacun a donné 1 enjeu par thématique.

Résultats

Une visite de terrain qui a répondu aux objectifs poursuivis : découverte du territoire et amorce de ce qui pourrait constituer les enjeux de son développement. Parmi ceux identifiés, certains sont spécifiques à la commune de Manhay ; optimiser le système d'épuration, maintenir et rester propriétaire de son réseau d'eau. Ou encore ; maintenir le caractère artisanal de l'économie et réaffecter intelligemment les sites en déclin.

Les autres enjeux, sans être spécifiques à la commune, n'en sont pas moins importants ;

- maintenir l'agriculture via la diversification, préserver les paysages et développer les énergies renouvelables
- développer les loisirs pour les autochtones et coordonner les initiatives touristiques
- concilier besoins des citoyens et gestion parcimonieuse du sol, mieux intégrer le nouveau bâti et valoriser l'histoire patrimoniale ;
- sécuriser les RN pour tous les usagers et développer des alternatives à la voiture

Interviews individuelles des membres du Collège

En décembre, les agents de la FRW en charge de l'ODR ont rencontré le bourgmestre et les échevins pour des interviews individuelles.

Objectifs

- Enrichir le diagnostic du territoire
- Faire connaissance (FRW, Commune, auteur de programme)
- Evaluer la précédente Opération de Développement Rural
- Interroger leurs motivations à mener une nouvelle ODR

Déroulement - méthodologie

Parmi les thèmes qu'ils connaissaient plus particulièrement (parce que faisant partie de leurs attributions échevinales), les élus sont interrogés sur :

- la politique actuelle de la commune (objectifs, programme)
- les projets importants en cours ou prévus à court terme
- les principales problématiques, faiblesses rencontrées
- les principales ressources (ou atouts) sur lesquelles s'appuyer
- les opportunités à saisir
- les personnes-ressources à rencontrer
- la priorité pour la commune et les défis à relever

Résultats

Des échanges riches de renseignements sur le territoire permettant de bien saisir les atouts, faiblesses du territoire, les projets de la majorité ainsi que les sensibilités communales.

En ce qui concerne l'évaluation de leur 1^{ère} Opération, l'ancien PCDR a constitué un solide outil de gestion politique pour les dix années suivant son élaboration car il contenait bien davantage que des projets conventionnés sachant aussi que de leur point de vue, le Développement Rural est une politique positive pour des petites communes comme Manhay qui n'ont guère de moyens financiers pour concrétiser leurs projets.

Concernant la prochaine Opération de Développement Rural ;

- leurs craintes partagées :
 - o la lenteur du processus,
 - o l'essoufflement de la participation
- leurs attentes partagées :
 - o améliorer la qualité de vie et le quotidien des citoyens, faire de Manhay une commune où tout un chacun s'y sente bien,
 - o donner la parole aux habitants et prendre le pouls de tous les nouveaux arrivants, qui ont peut-être d'autres conceptions que les ardennais de souche
 - o soutenir les projets citoyens, de nouveaux projets, autres que ceux auxquels la commune a pensé, qui sortent de l'ordinaire, originaux ...

Rencontre des personnes ressources

Durant les mois de février-mars, les agents FRW ont rencontré des acteurs clefs du territoire dans le but de creuser toutes les thématiques en lien avec le développement rural.

Objectifs

- informer du démarrage de l'Opération de Développement Rural dans la commune et des objectifs poursuivis au travers d'une telle démarche
- suggérer aux personnes rencontrées de diffuser l'information auprès de toute personne susceptible d'être intéressée par l'opération.
- approfondir l'analyse de la commune et cerner leur vision de ses principaux atouts, ses faiblesses et des éventuels projets à y développer.
- cibler un défi à relever pour l'avenir de la commune.

Déroulement – méthodologie

Les personnes rencontrées ont d'abord explicité leur rôle ou le rôle de leur institution, asbl, association au sein de la commune. Enchaînant sur leur point de vue des atouts, faiblesses et défis de la commune.

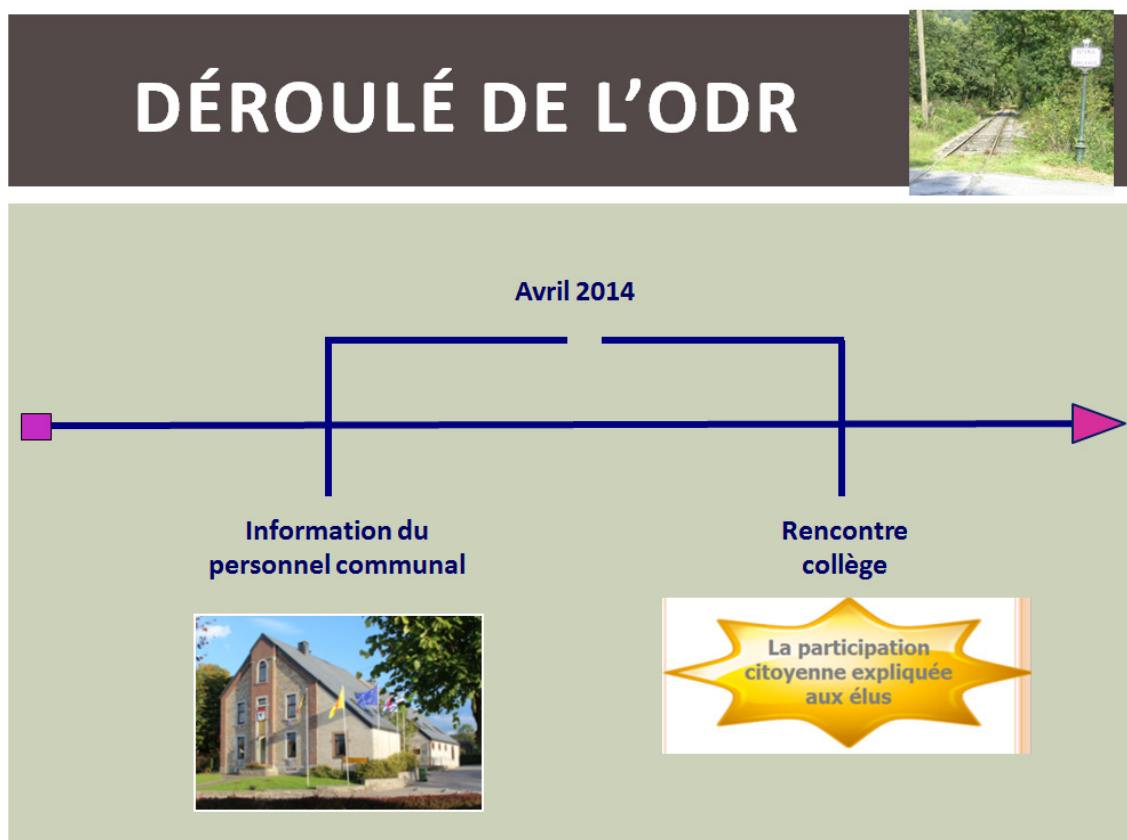
Résultats

20 personnes ressources ont été rencontrées et ont relayé des informations utiles pour l'alimentation du pré-diagnostic sur les thématiques qu'ils traitent dans le cadre de leurs activités.

Voir tableau ci-dessous.

Stéphane Barthélemy	Animateur de l'association d'éducation à l'environnement Vert Pomme
Cécile Pironet	Directrice du Contrat Rivière Ourthe et Amblève
Michel Modard	Chef de cantonnement du Département Nature et Forêts
Vincent Sépult	Initiateur de la dynamique citoyenne « la chaleur d'y vivre »
Catherine Honnay	Coordinatrice du Groupe d'Actions Locales
Stéphane Wilkin	Animateur économique chez Idélux
Béatrice Wathy	Directrice Maison du Tourisme
Martine Strens	Présidente du Syndicat d'Initiative
José Burgeon	Directeur du parc forestier récréatif Chlorophylle
Yves Bodson	Directeur des écoles communales
Caroline Demelenne	Directrice Maison communale d'accueil de l'enfance
Fabrice Mannino	Directeur du Centre Fédasil
Guy Huet	Directeur Général de la commune
Pascal Defays	Secrétaire du CPAS
Marie-Catherine Marcotty	Centre d'Expression et de Créativité
Ilse Vackier	Maison de la culture de Marche en Famenne
Patrick Gillard	Membre de l'ancienne CLDR (1 ^{ère} ODR)
Annick Burnotte	Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne
Jacques Potier	Elu de la minorité « Avec vous autrement »
Anne Mottet	Elue de la minorité « 7 avec vous »

INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES



Information au personnel communal

Une réunion d'information du personnel communal et para-communal a eu lieu le 02 avril 2013.

Objectifs

- Informer sur le processus Développement Rural
- Faire connaissance et mieux comprendre le rôle de chacun (FRW / élus / services communaux)
- Sensibiliser à la nécessité et à l'opportunité de faire du nouveau PCDR un Agenda 21

Déroulement - méthodologie

Les employés se sont présentés au travers d'un tour de table de présentation. Ensuite, la FRW a expliqué les objectifs, caractéristiques, acteurs de l'ODR, son cheminement, l'importance de la participation citoyenne et l'aboutissement : un PCDR !

Les employés ont ensuite été informés des principes du développement durable au travers d'un petit exercice, suivi, par une explication des différences entre AL21 et PCDR traditionnel (Manhay entamant sa 2^{ème} opération) dont notamment la mise en place de la plateforme interservices.

Résultats

Des employés tous présents, informés, sensibilisés, positifs vis-à-vis de la nouvelle opération.

Sensibilisation du Collège à la participation citoyenne

En avril encore, l'ensemble du collège a été rencontré dans le cadre d'une réunion entièrement consacrée à une sensibilisation à l'importance de la participation citoyenne.

Objectifs

Arriver à une vision commune du Collège sur ce que doit être la participation citoyenne à Manhay. Il s'agissait d'un préalable particulièrement important, à prendre en compte avant les réunions villageoises et à discuter avec l'ensemble du Collège.

Déroulement – méthodologie

Avant de mettre sur pied une politique participative, les membres du Collège sont invités à réfléchir aux implications pour eux et leur commune. Pour ce faire, ils sont interrogés sur ce que signifie la participation pour eux, quels sont les objectifs réels recherchés et pourquoi impliquer les citoyens ?

Le Collège est ensuite interrogés sur ce qu'ils imaginent comme risques, contraintes à la participation citoyenne, sur leurs craintes.

Suite à ce débat, le Collège est invité à « placer le curseur » sur le niveau de participation citoyenne souhaitée.

Les conditions de la réussite d'une ODR



Mise en place d'un réel partenariat (élus-citoyens-AD)

- Des élus convaincus de la participation citoyenne.
- Des citoyens impliqués de façon effective et durable
 - Un accompagnement efficace de la FRW
 - Un bon fonctionnement administratif DR

Dias réunion
Collège



Participation bien conduite ... véritable plus-value à la vie politique locale

Ignorée ou galvaudée ... terrain propice au défaitisme et au rejet de tout changement

Avant de mettre sur pied une politique participative, les membres du Collège sont invités à réfléchir aux implications pour eux et leur commune. Pour ce faire, ils sont interrogés sur ce que signifie la participation pour eux, quels sont les objectifs réels recherchés et pourquoi impliquer les citoyens ?

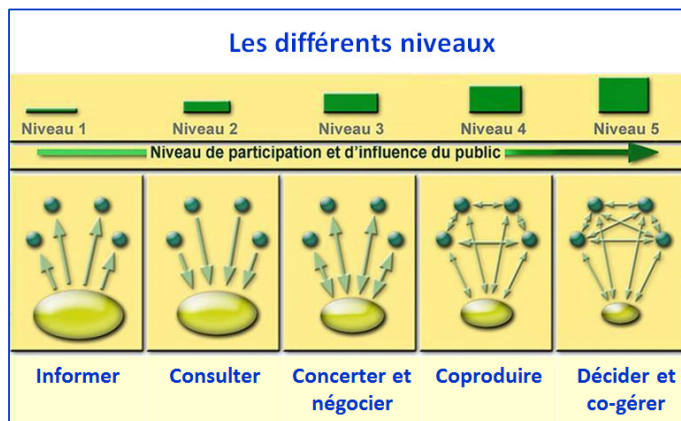
Le Collège est ensuite interrogés sur ce qu'ils imaginent comme risques, contraintes à la participation citoyenne, sur leurs craintes.

Suite à ce débat, le Collège est invité à « placer le curseur » sur le niveau de participation citoyenne souhaitée.

Résultats

Après un échange, ils décident à l'unanimité de placer le curseur entre le niveau 3 et le niveau 4, sachant que selon les groupes qui se mettront en place, la capacité de travail, l'investissement, la volonté et le dynamisme de leurs membres, le curseur s'adaptera par lui-même.

La participation citoyenne: comment ?



=> Investissements et impacts différents

INFORMATION ET CONSULTATION CITOYENNE



Réunions d'information et de consultation villageoises

Un des vecteurs principal pour consulter le citoyen étant la réunion villageoise, l'information au sujet des soirées de consultation a été largement relayée ; outre la presse locale, le bulletin communal et le site internet communal, une toute boîte engageant insistant sur l'occasion unique que constitue cette dynamique citoyenne s'est « infiltré » au sein de tous les ménages manhaydois.


LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Manhay entre en développement rural...


Toute-boîte

3.300 habitants pour envisager l'avenir de Manhay et ses villages


Autant d'idées, autant d'avis à partager!



Invitation




Une initiative de la Commune Manhay, avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie



Vous êtes curieux et soucieux de l'avenir de votre village de votre commune et des générations futures ?

Calendrier pour présenter le métier d'agriculteur

Cyclobus (ramassage scolaire à vélo)



EXEMPLES D'AILLEURS


Portes ouvertes chez les citoyens (économies d'énergie)

Plaine de jeux au naturel dans une maison de repos

Vous avez des idées, des projets pour votre commune, votre village dans les années à venir ?

Vous souhaitez des améliorations, des solutions, des progrès ?

Manhay en 2025, le point de vue de ses villageois ?



Votre avis compte !

Des rencontres villageoises conviviales sont prévues.

Bienvenue à tous les habitants!

Village	Date	Lieu
Harre - La Fange - Champ de Harre	Lundi 15 avril	Buvette du Foot
Fays	Mercredi 17 avril	Ancienne école
Deux-Pys - Roche-à-Frêne	Lundi 22 avril	Salle "al Turbine"
Chêne-alPierre	Jeudi 25 avril	Salle du village
Manhay	Lundi 29 avril	Salle de réunion au Vicinal
Vaux-Chavanne	Jeudi 02 mai	Salle "Li Vâ d'chavan"
Malempré - Xhoût-si-Picôt	Lundi 06 mai	Salle de la Jeunesse
Grandmenil	Mardi 07 mai	Salle du village
Lafosse - Oster	Lundi 13 mai	Salle "L'avenir de Lafosse"
Odeigne	Mercredi 15 mai	Salle "Le préau"
Freyneux - Lamormenil	Jeudi 23 mai	Ancienne école Lamormenil
Dochamps	Lundi 27 mai	Buvette du Foot


Si vous ne pouvez participer à la séance organisée dans votre localité, vous êtes les bienvenus à une autre séance.

Réunion de 20h à 22h suivie par un verre de l'amitié!

Voici une occasion unique


- de partager vos avis et vos idées avec d'autres habitants,
- de parler des atouts et faiblesses de votre commune,
- d'imaginer des projets collectifs,
- de participer à la vie de votre village , ...


Venez vous exprimer!



L'Opération de Développement ?
Un outil, une dynamique de changement!

En se lançant dans une 2ème Opération de Développement Rural, la commune a décidé de réaliser celle-ci dans le respect des principes du Développement Durable.





Renseignements :
Noëlle Viegen et Anne Klein
Fondation Rurale de Wallonie
080/67.84.70 ou jeparitipe@manhay.org

© FRW - 2013
Editeur responsable :
Bourgmestre de Manhay

L'appel a également fleuri dans tous les villages : « L'avenir de ma commune, je participe ! ». De grands panneaux précisant la date et le lieu de la réunion villageoise ont été placés aux entrées de chaque village dans le but de rappeler, à chaque retour chez soi, l'imminence de la réunion citoyenne !

Via des coups de sonde en réunion, il s'avère que c'est ce canal de communication qui a davantage touché les villageois.

Panneaux routiers



Sur le site internet de la commune, la création d'un onglet « Opération de Développement Rural » (visible depuis la page d'accueil) a permis la diffusion d'informations liées aux réunions de consultation.

Affiches et articles de presse ont complétés le panel des vecteurs communicationnels utilisés.

CALENDRIER ET STATISTIQUES DE REPRESENTATION

Douze réunions ont été organisées dans les villages de la commune.

Date	Villages	Nombre de participants
15 avril 2013	Harre, La Fange, Champs de Harre	27
17 avril 2013	Fays	22
22 avril 2013	Deux-Rys, Roche-à-Frêne	27
25 avril 2013	Chêne-Al'Pierre	15
29 avril 2013	Manhay	8
02 mai 2013	Vaux-Chavanne	40
06 mai 2013	Malempré, Xhout-si-Plout	20
07 mai 2013	Grandmenil	17
13 mai 2013	Lafosse, Oster	34
15 mai 2013	Odeigne	17
23 mai 2013	Freyneux, Lamormenil	22
27 mai 2013	Dochamps	21
		Total : 270 participants

CONTENU DES REUNIONS : OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

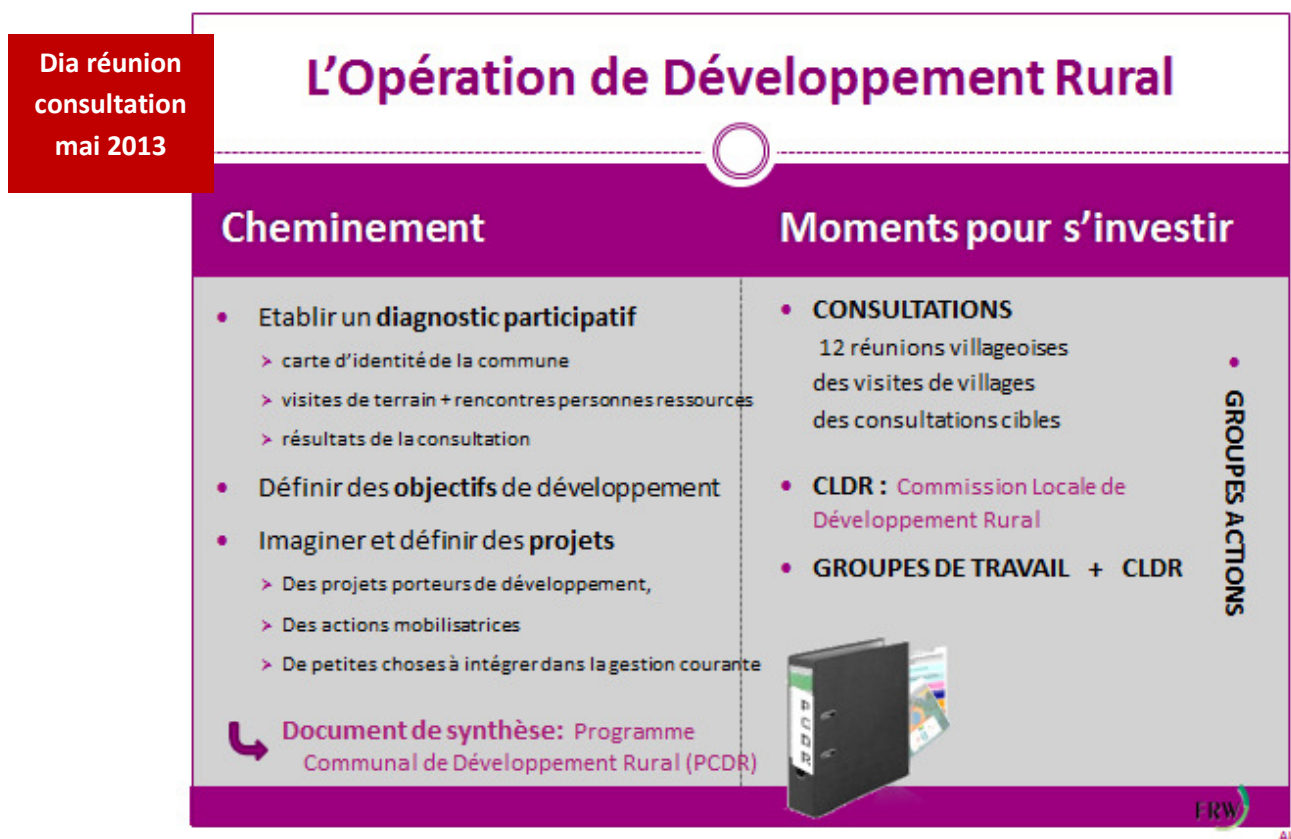
Objectifs

- Présenter le contexte, les parties prenantes et leur rôle ;
- Informer les citoyens sur le processus « Développement Rural » ;
- Présenter le pré-diagnostic de la commune;
- Faire exprimer aux participants leur point de vue sur leur commune;
- Entendre les souhaits et attentes des participants

Déroulement - méthodologie

La réunion était scindée en trois parties :

1. Une information sur ce qu'est une opération de développement rural, son déroulement, les différents moments pour s'y investir en tant que citoyen, des exemples de projets menés dans ce cadre (lors de la 1^{ère} ODR mais également des exemples d'ailleurs) et enfin l'engagement de la commune de faire de son PCDR un agenda 21 ; les contraintes et intérêts de la chose.



2. Un « portrait » de la commune de Manhay réalisé par l'auteur de programme, fruit d'une analyse neutre, objective et extérieure sur les grands thèmes qui la définissent ; population, aménagement du territoire, environnement, patrimoine, culture, logement, mobilité, agriculture, vie économique, ... Portrait communal suivi d'un petit « topo » du village concerné par la réunion.

3. Ensuite la consultation des habitants pour témoigner de leur point de vue sur leur commune et réfléchir ensemble à ce qui pourrait améliorer globalement et à long terme leur commune.
- Etape 1 : une réflexion individuelle de 5-10 min sur
 - les atouts, éléments remarquables, évolutions positives,
 - les points à améliorer, faiblesses, problématiques,
 - leurs idées, souhaits pour l'avenir en termes de priorités, défis ainsi que de projets, actions pour remédier aux faiblesses ou valoriser les atouts identifiés auparavant.
 - Etape 2 : un travail de groupe de 2 X 15 min (15 min pour les faiblesses, 15 min pour les atouts)
 - lecture de la réflexion individuelle de chacun,
 - discussion, échange,
 - sélection commune des faiblesses puis atouts les plus significatifs.

**Dia réunion
consultation
mai 2013**

Etape 2 – Travail de groupe (2 X 15 min)

Faiblesses (15')

- Lecture de la réflexion individuelle de chacun
- Discussion
- Sélection commune des faiblesses les plus significatives


Atouts (15')

- Lecture de la réflexion individuelle de chacun
- Discussion
- Sélection commune des atouts les plus significatifs


Consignes

- Réfléchir à l'échelle de la commune
- Idées claires, précises et complètes
- 1 idée par post-it
- Ecoute des autres
- Elus = observateurs

Etape 3 – Mise en commun



Comment voyez-vous votre commune?



Résultats

270 habitants ont participé aux consultations villageoises en soirée, soit 15 % des ménages.

Les participants ont donné leur avis sur les atouts et faiblesses de la commune, de leur village et ce, sur toutes les thématiques qui les touchent au quotidien : sécurité routière, services, environnement, culture, mobilité, aînés, ...

Plus de 7.000 idées ont été émises par les participants se partageant entre atouts, faiblesses, propositions (intentions générales ou projets précis).

Les habitants de tous les villages s'étaient mobilisés, à remarquer que l'entité de Manhay village était la moins bien représentée, du fait sans doute de sa configuration particulière de « village constitué d'un carrefour entre deux nationales », contrairement aux autres villages de la commune.

La répartition entre les différentes catégories d'habitants (hommes/femmes, anciens et nouveaux habitants) était équilibrée. Toutefois, les jeunes (15-25 ans), les indépendants et les agriculteurs étaient moins présents. Ces catégories d'habitants ont fait par la suite l'objet d'une consultation ciblée.

Suite à ces réunions, des comptes rendus ont été rédigés, reprenant l'ensemble des constats et propositions. Les éléments recueillis lors des 12 réunions de consultation ont ensuite été intégrés dans un fichier excel afin de pouvoir les trier, regrouper par thématique et les hiérarchiser selon le nombre de fois qu'ils ont été émis.



Parmi ces propositions, les agents ont listé les travaux relevant de la gestion quotidienne. Une hiérarchie a également été proposée concernant les travaux prioritaires à entreprendre, tenant compte de la facilité de mise en œuvre et ne nécessitant pas de réflexion plus poussée ni de concertations préalables avec les habitants. Un tableau de suivi a été réalisé et proposé au collège.

Durant les mois d'avril-mai, des réunions d'information et de consultation ont été organisées dans tous les villages de la commune.



Des soirées conviviales pour informer et consulter les citoyens

Les villageois ont été invités à réfléchir individuellement à leur village, leur commune : qu'est ce qui fonctionne bien et moins bien, les points positifs et négatifs ?

*Manhay en 2025,
le point de vue de ses habitants*

Ils ont ensuite eu l'occasion d'échanger en petits groupes, pour se mettre d'accord sur les principales richesses et faiblesses de la commune.



*Une occasion unique de partager ses avis et ses idées
avec d'autres habitants*

Tous les domaines sont abordés : la sécurité, l'économie, le social, l'énergie, la culture, l'agriculture, le tourisme, le patrimoine, le logement, la convivialité, ...




Des post-it pour y inscrire ses préoccupations, ses projets, ses souhaits pour l'avenir de la commune

Opération de Développement Rural de Manhay Ensemble pour des villages vivants

FRW Hautes Ardennes

Tableau de synthèse des résultats de la consultation de la population Mars 2014

Thèmes	Éléments	Totaux	Positif (+) Négatif (-) Proposition (P)
Agriculture	Les terres agricoles qui occupent une grande partie du territoire et une profession agricole encore bien présente.	31	+
Agriculture	Peu de problèmes de voisinage, absence d'élevage intensif	8	+
Agriculture	Existence de produits locaux et/ou bios	6	+
Agriculture	Manque de diversification de l'agriculture, manque de produits locaux (transformés), manque de promotion, de points de vente des produits locaux, manque de mise en valeur des producteurs locaux et des artisans (marché, ...)	29	-
Agriculture	Diminution du nombre d'agriculteurs / disparition des fermes	7	-
Agriculture	Manque de soutien à la dynamique agricole	5	-
Agriculture	Cohabitation difficile: résidents/monde agricole	5	-
Agriculture	Les haies vives indigènes disparaissent de la zone agricole	5	-
Agriculture	Une agriculture qui va à l'encontre du DD, peu d'exploitations bio	4	-
Agriculture	Qualité de l'alimentation peu mise en valeur	1	-
Agriculture	Favoriser /mettre en valeur les produits/producteurs locaux: marché des produits régionaux, vente dans les commerces de proximité, produire les repas SPAS au niveau local, organiser une foire des produits locaux, faire une étude sur les productions alimentaires des agriculteurs, vivre un max en autarcie grâce aux producteurs locaux. Valorisation de nos produits alimentaires en fermant les gardiennes sur l'alimentation et en leur permettant de cuisiner à moindre coût. Créer un « magasin » de produits locaux où les producteurs locaux pourraient commercialiser leurs produits en se faisant aider par des personnes qui savent vendre et communiquer, créer une AMAP, faire connaître les produits locaux pour éviter que les gens sortent de la commune, avoir un point de vente commun au SPAR et commercialiser des produits complémentaires, faire circuler un camion qui vend des produits locaux. Imposer aux administrations publiques d'avoir recours aux produits locaux, travail pédagogique à mener pour inciter à la consommation locale	25	P
Agriculture	Conserver les terres agricoles. Ex : faire en sorte que les zones agricoles soient reconnues zones d'utilité publique (cf déclaration FWA), faire de Manhay une commune rurale de grande qualité (cf Laine à Bxl) dans les domaines de la nature, l'agriculture, la forêt, l'énergie, l'emploi, la mobilité, ne plus permettre la plantation de sapins de Noël en zone agricole, dresser un inventaire des parcelles investies par ce type de plantations	22	P
Agriculture	Aider / protéger les agriculteurs. Les aider à garder leurs fermes, à stocker leurs effluents d'élevage, organiser le ramassage des déchets agricoles dans les fermes, à améliorer leur qualité de vie au travail. La commune doit soutenir ses exploitations agricoles et les jeunes qui veulent se lancer.	19	P
Agriculture	Établir une charte de cohabitation agriculteurs-résidents	14	P

Synthèse résultats consultation population - ODR Manhay (mars 2014) 1

1^{ère} page du tableau de synthèse des résultats de la consultation

Dia réunion retour au collège

RETOUR CONSULTATION POPULATION

Méthodologie pour l'encodage

Tableau excel

- Encodage de toutes les idées (1.000) : atout, faiblesse, proposition, enjeu (individuel + en groupe)
- Encodage par thématique (30) et par village (12)
- Regroupement des idées « parentes »
- Évaluation de l'importance en regard du nombre de fois que l'idée a été citée (en individuel ou en groupe)

Très haute signification	Haute signification	Signification moyenne	Peu de signification
entre 150 et 365	entre 100 et 150	entre 20 et 50	entre 0 et 20

Les visites de villages ou « déambulations citoyennes »

LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

En septembre, les consultations villageoises ont été prolongées au travers de « visites de villages ». Celles-ci ont été organisées le week end, durant 6 demi-journées.

Votre village vous intéresse ?

Venez le découvrir autrement.
... faire connaissance avec des voisins.
... réfléchir à des projets pour y améliorer votre vie.

Dates, heures et lieu de rendez-vous
AU VERSO

Ces visites sont organisées par un petit groupe de villageois qui tentera de vous faire découvrir les articulantés de votre village. A vous aussi de compléter leur vision des choses ...
(Durée des visites : 1 à 2 heures)

Une initiative de la commune et de la Fondation Rurale de Wallonie dans le cadre de l'Opération de Développement Rural
A. Klein et N. Vliegen : 080/67.84.70 ; a.klein@fru.be

Flyer informatif distribué par les habitants

Grand panneau placé aux entres de villages



Visites des villages			
Venez découvrir votre village autrement ... faire connaissance avec des voisins. ... réfléchir à des projets pour y améliorer votre vie.			
Dimanche 22 septembre	Lafosse	9h30	10h30
	Fays	11h	12h
	Odeigne	15h	16h
SAMEDI 28 septembre	Grandmenil	11h	12h
	Vaux-Chavanne	13h30	14h30
	Roche-à-Frêne	15h	16h
	Harre	16h30	17h30
DIMANCHE 29 septembre	Oster	11h	12h
	Dochamps	14h30	15h30
	Malempre	16h	17h

Ainsi qu'un article de presse pour informer les habitants de l'initiative.

Objectifs

L'objectif était de toucher davantage encore d'habitants et d'échanger avec eux, sur le terrain, sur les points faibles et forts de chacun des villages, le futur idéal, les priorités, les projets et actions à mener.

Ces visites ont été organisées par des villageois qui ont répondu à l'appel. En effet, qui d'autre mieux que ceux-ci, habitants du village, pour définir un parcours aussi pertinent que pratique ! Cela correspond également à la philosophie du Développement Rural qui veut faire en sorte que les habitants s'impliquent dans le processus, soient à la barre des réflexions autant qu'à l'initiative des projets qui en découleront.

Les nouveaux habitants, moins représentés lors des réunions de consultations en soirée, étaient particulièrement attendus à ces visites. C'était en effet une occasion pour eux de faire connaissance avec leurs voisins, de découvrir leur village autrement, mais aussi de partager leur vision de nouvel arrivant, de faire part de leur perception et éclairage, certes différents, sur la commune et les défis qui l'attendent.

Déroulement – méthodologie

Les citoyens « candidats organisateurs » ou « guides d'un jour » ont tenté de faire découvrir les particularités de leur village à leurs concitoyens, tout en leur laissant une large ouverture pour échanger, commenter et apporter eux aussi leur vision des choses ...

Il ne s'agissait pas de faire un exposé « exhaustif » mais de susciter une discussion « interactive », de prévoir un arrêt (pratique ou symbolique) lorsqu'il y a quelque chose à dire, de ne pas dépasser le temps imparti par village tout en veillant à la convivialité.

Les visites étant organisées par des villageois bénévoles. Sans volontaires, pas de visite possible, raison pour laquelle tous les villages ne sont pas repris.

Résultats

169 habitants se sont déplacés pour découvrir d'autres facettes de leur village et de leur commune. Ils ont fait part de leurs avis sur les projets à y développer.

Grâce à l'organisation de ces visites, 75 personnes n'ayant pas participé aux réunions villageoises ont ainsi été consultées. Le pourcentage des ménages sensibilisés passe donc à près de 20 %.

Le succès de ces visites est largement dû à l'investissement des citoyens volontaires géré l'organisation en autonomie.



Au fil des visites



Réunions d'information/consultation de publics cibles

L'objectif du développement rural étant de mettre en œuvre des projets et des actions qui tiennent compte des besoins des habitants de la commune, des consultations spécifiques à certains publics ont été organisées dans le but d'enrichir les consultations citoyennes villageoises.

RENCONTRE DES ASSOCIATIONS – 01 OCTOBRE 2013

Nombre de participants : 15

Objectifs

Elargir la consultation spécifiquement aux associations, cerner leurs demandes, difficultés et visions quant à leur avenir sur le territoire

A combiner avec l'objectif de la Maison de la Culture et du Centre d'Expression et de Créativité ; permettre à toutes les associations de se présenter (les grands objectifs, le public, les activités, le personnel, les projets, l'historique, partenariat, faiblesses, difficultés, ...) et envisager des synergies sous forme de listes « j'offre/je cherche ».

Déroulement - méthodologie

- Tour de table de présentation (nom, nom de l'association. + objectifs/activités)
- Présentation de l'ODR
- Retour sur les infos consultations sur les thématiques de culture, sport, vie sociale
- Présentation de la Maison de la Culture et du Centre d'Expression et de Créativité : objectif, avancement projet
- Consultation individuelle + ajout « j'offre, je recherche »
- Temps d'échange : pointer 3 éléments significatifs dans les rubriques « points +, points – et propositions »
- Retour à l'assemblée sur les éléments significatifs + les post-it « j'offre/je recherche »

Résultats

Les informations recueillies ont été traitées dans la phase « diagnostic de la commune » ainsi que transmises au Collège afin que ce qui relevait de la gestion quotidienne puisse être traité sans tarder.

Les résultats significatifs ; l'existence et l'accès au bulletin communal est salué, de même que le subside communal octroyé aux associations et la mise à disposition du proxibus. La motivation des partenaires et bénévoles font aussi partie des points forts du territoire. Dans un autre registre, la richesse environnementale et le caractère rural de la commune sont fort appréciés.

En termes de faiblesses, L'absence de personne ressource "culture" à la commune de même que la disparité des aides financières accordées sont reprochées aux instances communales. En outre, la difficulté à mobiliser les habitants de la commune est un souci récurrent dans le monde associatif.

En ce qui concerne l'échange entre associations, plusieurs offres et demandes ont été enregistrées dans les domaines de la communication, de la mobilité, du matériel, du savoir-faire, des ressources humaines, ...

RENCONTRE DES AGRICULTEURS - 21 NOVEMBRE 2013

Nombre de participants : 12

Objectifs

Elargir la consultation spécifiquement aux agriculteurs, cerner leurs demandes, difficultés et visions quant à leur avenir sur le territoire.



Les agriculteurs
de Manhay

Déroulement - méthodologie

- Tour de table de présentation (nom, localité, spécialisation) des agriculteurs
- Présentation de l'ODR et portrait de la commune
- Les participants sont ensuite informés des points de vue de leurs concitoyens, récoltés durant les informations-consultations villageoises sur les thématiques les concernant (agriculture, produits locaux, ruralité)
- Et demain l'agriculture à Manhay ? Consultation des agriculteurs

Les participants sont interrogés sur les points suivants :

- Les aspects favorables à l'agriculture dans la commune.
- Les aspects défavorables à l'agriculture dans la commune.
- Les projets les plus intéressants à développer pour le monde agricole.

Un temps d'échange où chaque participant est invité à se prononcer est prévu. En outre, une série de thématiques ont été proposées aux agriculteurs avec invitation à réagir.

Résultats

Les agriculteurs se sont exprimé sur le bio, les diversifications, sur les produits locaux avec des constats forts différents selon la spécialisation même des agriculteurs (bio ou non bio, petits producteurs ou fermiers intensifs). Tous ont toutefois émis une série de propositions dans le sens d'une commercialisation des produits locaux.

Outre une série de sujets (pression immobilière, chemins et sentiers, relations avec les non agriculteurs, énergie, ...) les agriculteurs ont beaucoup échangé au sujet des perspectives du monde agricole, concluant que les diversifications et changements de cap sont difficiles pour les agriculteurs conventionnels à moins de trouver un réel marché de niche, qu'il est quasi impossible de devenir agriculteur aujourd'hui en raison des investissements nécessaires sachant toutefois qu'il existe un vivier de jeunes souhaitant se lancer à petite échelle.

RENCONTRE DES INDEPENDANTS - 28 NOVEMBRE 2013

Nombre de participants : 18

Objectifs

Elargir la consultation spécifiquement aux indépendants, cerner leurs demandes, difficultés et visions quant à leur avenir sur le territoire.

Déroulement - méthodologie

- Tour de table de présentation (nom, localité, type de commerce) des indépendants
- Présentation de l'ODR et portrait de la commune
- Les participants sont ensuite informés des points de vue de leurs concitoyens, récoltés durant les informations-consultations villageoises sur les thématiques les concernant (économie, emploi, commerces)

**Dias de la
réunion avec les
indépendants**

Le développement économique, qu'en pensent les habitants ? 😊	Le développement économique, qu'en pensent les habitants ? 😞
<p>Dynamique économique et potentiel de développement économique</p> <ul style="list-style-type: none">Présence de commerces de proximité, variés et accueillantsArtisanat présent sur le territoire, richesses artisanalesExpansion de l'emploi, diversité de l'emploiEmploi: beaucoup d'engagement du citoyen au niveau de notre commune et des commerçants	<p>Mais ...</p> <ul style="list-style-type: none">Stagnation du développement économique et manque de politique globaleManque de compétitivité économiqueManque de commerces, peu diversifiésManque de développement, de visibilité, d'accessibilité de l'artisanatManque d'emploi local (pour tous), d'encouragement de l'emploi local, pas d'économie sociale

- Et demain le développement économique à Manhay ? Consultation des indépendants
Les participants sont interrogés sur les aspects favorables et défavorables au secteur économique dans la commune, de même qu'aux projets à développer dans leur secteur.
Un temps d'échange permet à chaque participant de se prononcer, suivi d'un temps de réflexion individuelle sur une série de questions en lien avec le devenir du secteur économique, ses synergies, l'intérêt de leur localisation, le soutien des locaux, ... Chaque participant pointant un élément sur lequel il s'exprimait à l'occasion d'un tour de table.

Résultats

Les indépendants sont prolixes quand il s'agit de réfléchir au soutien dont ils souhaiteraient bénéficier. Ainsi, ils ont notamment évoqué la conception d'une « maison des indépendants et du commerce » afin d'y concentrer les renseignements qui leur seraient utiles.

Une aide en matière de visibilité/publicité serait la bienvenue pour des acteurs économiques qui peinent à se faire connaître, qui pèchent de leur trop grande humilité et qui par-dessus le marché ne se situent pas dans une zone propice du fait de la faible densité de population donc d'acheteurs (ainsi que de personnel qualifié).

Dans le domaine de la communication encore, ceux-ci sont conscients qu'il conviendrait d'améliorer la communication entre indépendants pour favoriser le réseautage.

L'incitation à l'achat local fait aussi partie de leurs réflexions.

Et enfin, pour les commerçants du centre, un réel effort devrait être entrepris pour son réaménagement afin d'y attirer le touriste autant que le résident.

RENCONTRE DES JEUNES – 08 NOVEMBRE 2013

Nombre de participants : 21

Objectifs

Elargir la consultation spécifiquement aux jeunes, cerner leurs demandes, difficultés et visions quant à l'avenir de leur territoire ainsi que décider d'un projet concret à mettre en œuvre à court terme.

Le toute-boîte diffusé sur la commune à l'attention des jeunes

La vision des jeunes ...

Tu as entre 15 et 25 ans ?
Tu habites la commune de Manhay ?
Tu as des idées de projets pour les jeunes ?

C'est l'occaz !!!

VENDREDI 08 NOVEMBRE
à 20h précises, Salle de Vaux Chavanne

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural
Contact : a.melin@ow.be

Drink offert
Editeur responsable : P. Hubin, échevin

Organisation :

Déroulement - méthodologie

- Tour de présentation des jeunes
- Information sur l'ODR
- Présentation de la Maison de la Culture-Famenne-Ardenne et du CEC l'Atelier (partenaires)
- Consultation des jeunes
 - o Recueil des besoins des jeunes via animation « cartons verts/rouges » sur une quinzaine de questions + mini débat si ça se justifie
 - o Réflexion individuelle sur « Manhay commune idéale »
 - o Création de mini-groupes (libre, 4 à 7) + temps d'échange : « partagez vos réflexions individuelles, échangez et faites ressortir une vision partagée de l'avenir » + un petit projet qui profite à tous les jeunes de la commune et qui concrétise cette vision.
 - o Expression de la vision partagée de la commune idéale par chacun des minis groupes au travers d'une présentation ludique
 - o Partage des productions : tous les participants passent de tables en tables pour voir et entendre les explications des minis groupes
 - o Choix du projet





Résultats

Les jeunes aiment leur village (surtout) et leur commune, trouvent leur cadre de vie agréable et tous souhaitent continuer à y vivre plus tard tout en étant conscients qu'ils n'y exerceront pas leur emploi donc devront se déplacer.

Ils trouvent positif que chaque village soit « autonome » mais regrettent le peu de connexion entre jeunes au-delà des frontières du village.

La moitié d'entre eux ne savent pas pratiquer leurs hobbies au sein de la commune, le regrettent, tout en reconnaissant leur ambivalence : « On aime bien être loin de tout mais en voulant être proches de tout ». "On a tout ce qu'il faut à Manhay", des commerces, un bel environnement pour se promener, ... mais les déplacements sont compliqués, notamment les retours de soirées sécurisés.

Lorsque les jeunes évoquent la commune idéale, 3 leitmotivs se dégagent, extraits :

1. La convivialité, solidarité : « Que tous les jeunes de la commune soient plus unis », « qu'il y ait plus d'activités entre les villages », « avoir un esprit collectif villageois », « réunir tous les jeunes autour de projets communs », « réduire l'esprit de clocher », « avoir une commune soudée où chacun met ses forces au service de la communauté ».
2. L'environnement, l'écologie : « garder tous ses grands espaces verts », « développer des énergies renouvelables », « évoluer au niveau écologique », « une commune exemplaire écologiquement », « une commune autonome en énergie », « une commune durable ».
3. La mobilité, la sécurité : « des routes moins fréquentées et plus sûres », « une plus grande opportunité de transport », « avoir une parfaite sécurité routière », « remédier à la mobilité ».

En termes d'idées de projets :

- "Un bus pour les soirées bien arrosées" (13 votes)
- "Epicerie sociale-communale" (10 votes)
- "La sécurité pour tous" (10 votes)
- "Manhayland, c'est demain !" (7 votes)
- "Le sport, la culture et l'Histoire se retrouvent à Manhay" (7 votes)

CONSULTATION DES ENFANTS

Objectifs

Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain, raison pour laquelle il était essentiel qu'ils soient impliqués et puissent s'exprimer en tant qu'acteurs à part entière de la vie communale. Il a été proposé aux écoles de s'associer à la réflexion en permettant aux enfants d'exprimer leurs souhaits et attentes pour l'avenir. Des expériences menées dans d'autres communes montrent que les enfants soulèvent des problématiques globales, non abordées par les adultes.

Déroulement - méthodologie

La FRW a remis aux enseignants :

- un dossier pédagogique abordant les thèmes de la citoyenneté et de la démocratie
- deux formulaires d'enquête (dessin pour le cycle 1-2-3, rédaction pour le cycle 4-5-6 sur le thème « mon village idéal »)
- un document de travail

Les enseignants étaient invités à s'appropriier ces outils et, le cas échéant à les adapter à leurs méthodes pédagogiques. Un délai de 3 mois a été fixé en concertation avec leur direction.

Lors de l'évènement de retour organisé au Parc Chlorophylle, toutes leurs productions ont été exposées et les visiteurs invités à apposer leur coup de cœur sur un dessin et sur une rédaction (via 2 gommettes reçues à l'entrée).



Résultats

Rédaction : « Ma vision idéale de l'avenir pour ma commune, mon village ... »

NOM : Dorian
Prénom : Sophie
Moyenne : 9,00/10

Si j'étais élu(e) :

- je voudrais que tous les gens aient leurs opinions...
- je voudrais certaines routes pour que elles soient mieux sécurisées.
- je voudrais de la végétation partout, mais modérément.
- je ferais un chemin sécurisé, où seul les piétons pourraient aller pour se rendre au centre du village.
- je m'occuperais pour le nombre de maisons, et je laisserais de la place aux agriculteurs.
- je proposerais que tout le monde ait un potager. J'y ai, ou sur son espace potager près de chez moi.
- je ferais connaître des modes d'énergie bon pour la nature.
- tout le monde pourrait habiter dans la commune. Je ferais pour le racisme et la moquerie.
- je me me sentais pas comme elle et je partagerais mes avis.

Dessin : Ecole communale d'ODEGNE 1ère ANNEE

NOM : Ylona
Prénom : Ylona
Moyenne : 9,00/10

Dessine ici ta vision idéale de l'avenir pour ta commune, ton village ...

une serre d'eau potable

une piscine

Planter des forêts

un bus pour l'école

un parc à gibiers

Au travers de toutes leurs suggestions se sont révélées des préoccupations et aspirations fort proches de celles des adultes, évoquant la convivialité, la mobilité, la solidarité principalement. Extraits :

- * Dans mon village idéal, il n'y aura plus de voitures, nous voyagerons avec des chevaux, des vélos.
- * Personne ne sera riche ni pauvre, mon village s'appellera « Que du bonheur »
- * Un grand cirque pour mes enfants plus tard et pour moi maintenant
- * On vivrait sans embrouilles avec les voisins, l'ambiance serait géniale
- * Dans mon village idéal, on se déplacerait par téléportation et on parlerait par télépathie
- * Ce village accueillerait des personnes différentes, des petits, des grands, des noirs, des blancs, pas de racisme
- * Notre travail serait dans le village
- * La commune serait beaucoup plus propre et il y aurait moins de pollution
- * Un petit local pour apprendre à peindre, à dessiner, à coudre, ...
- * Ce serait bien si les maisons se trouvaient dans des voies sans issue
- * Un grand parc pour les personnes qui n'ont pas de jardins
- * Avoir un petit magasin dans chaque village
- * Il faudrait qu'on s'aide plus et qu'on se rende visite
- * Dans mon village parfait, il n'y aurait pas de maladie et tout serait gratuit
- * Les voitures fonctionneront avec du soleil et il y aura toujours du soleil

Réunion de retour sur les consultations de la population

LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Le 9 mars, les citoyens ont été invités à un retour population sur les consultations : « Manhay vu par la Manhayadois », en clin d'œil à l'initiative de la Mufa « Manhay vu du ciel » organisé quelques temps auparavant.

Pour toucher les habitants, différents vecteurs furent employés, toutes-boîtes, grandes affiches placées le long des routes principales et une invitation aux enfants distribuées dans les malles.



Nombre de participants : une centaine d'adultes accompagnés d'une vingtaine d'enfants

Objectifs

Offrir la possibilité aux citoyens de :

- prendre connaissance, au travers du bilan des consultations, du diagnostic de la commune par les habitants.
- visualiser les plans des projets communaux en cours (hall sportif, traversée de Manhay, salle de l'entente, gare des bus, ...),
- entendre le suivi qui a été (et serait encore) réservé aux travaux communaux souhaités par les habitants.
- élire leurs coups de cœur parmi les dessins et rédactions des enfants

Déroulement - méthodologie

- 14h – 14h15 : accueil = **M. Hubin, échevin**
- 14h15 – 14h25 : Cadre : grands objectifs d'une ODR + retour sur les étapes accomplies = **FRW**

Publication d'une édition spéciale du bulletin communal

Arrivé au terme de nos investigations sur la commune et de la consultation tous azimuts de la population, nous avons livré à la population l'essence de leur diagnostic (fin mars 2014).

La table des matières était la suivante :

- Retour sur la participation citoyenne en quelques chiffres
- Les principaux sujets sur lesquels les habitants se sont exprimés
- Information sur l'évènement de retour à la population
- Les travaux entrepris par la commune suite aux consultations
- Le dessin et la rédaction lauréats au concours des enfants
- Un appel à candidature pour la CLDR

COMMUNE DE MANHAY **Bulletin communal spécial**
La commune vue par ses habitants
MARS 2014

Chers habitants de la commune de Manhay, Vous tenez en main une édition spéciale de votre Bulletin Communal sur le Développement Rural. Il a pour but de vous informer de la démarche en cours et du résultat des consultations villageoises.

L'Opération de Développement Rural, une occasion unique pour les habitants de participer au développement harmonieux de leur commune et de leur village sur des thèmes très vastes : cadre de vie, logement, économie, social, patrimoine ou mobilité ... pour les prochaines années.

Pierre Hubin, échevin du Développement Rural

L'AVENIR de ma commune JE PARTICIPE !

REUNION VILLAGEOISE LA FOSSE

La participation des habitants en chiffres et en images | Manhay vu par les Manhaytois, bilan des consultations | Les travaux sollicités par les habitants | S'investir pour sa commune et ses concitoyens

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de la commune de Manhay FRW

Découvrez les principaux sujets sur lesquels les habitants se sont exprimés ...

- Nombre de fois que l'idée a été citée : dans la bulle
- Cadre rouge : les faiblesses
- Cadre beige : les atouts

Sécurité routière 491

- Vitesse excessive entraîne une diminution de la qualité de vie, de l'insécurité pour les usagers faibles, un manque de sérénité et du bruit
- Manque d'aménagements pour ralentir la circulation ou des aménagements qui ne fonctionnent pas
- Manque de sécurisation des automobilistes (signalisation, aménagements carrefours)

⇒ Proposition : Aménagements pour la sécurité des usagers faibles (trottoirs, pistes cyclables, passages piétons, éclairage, rue jeux, ...)

⇒ Proposition : Dispositifs ralentisseurs

⇒ Sensibilisation (panneaux sympas, ...)

Vie sociale 306

- Beaucoup d'associations et de comités de fêtes (dynamiques, bonne entente entre eux, présents dans tous les villages, bénévolat)
- Beaucoup d'activités villageoises, d'occasions et de lieux pour se rencontrer
- Esprit de convivialité, accueil, cohésion et solidarité villageoise, belle mentalité, ambiance familiale, ...
- Qualité de vie : village paisible, tranquillité, calme, paix, douceur de vivre, peu de nuisances et délinquance

Nature 300

Cadre de vie exceptionnel, commune verte, nombreuses ressources naturelles préservées (paysages, forêts, rivières, espaces naturels, biodiversité, espèces animales)

Aînés 230

Manque de structure d'accueil, d'encadrement et d'activité pour les aînés.

⇒ Proposition : Création d'une maison de repos (et de soins), logements pour personnes à mobilité réduite, maison inter-générationnelle.

⇒ Proposition : Développer les services permettant de garder les aînés à domicile (repas, soins, livraison de courses, aménagement des maisons, centre en journée, ...)

- Présence d'associations dynamiques pour les aînés (3x20, Alzheimer café)
- Existence de services d'aide (repas, aide familiale, ...)

Les travaux entrepris par la commune

Lors des réunions et des visites de villages, les habitants ont évoqué de multiples améliorations à apporter rapidement dans leurs villages. Ces demandes concernaient principalement la sécurité routière et les aménagements publics.

Face à toutes ces sollicitations, le collège a décidé d'aborder les choses de la manière suivante :

Travaux prioritaires à entreprendre

Ceux-ci ont été retenus sur base des critères suivant :

- ⇒ facilité de mise en œuvre; réalisables par les ouvriers communaux
- ⇒ ne nécessitant pas de réflexion plus poussée, de précisions ni de concertations préalables avec les habitants
- ⇒ une priorité : la sécurité des enfants

Concernant les **aménagements de sécurité routière**, beaucoup de propositions évoquées (panneaux limitatifs, casses vitesses, ...)

Une étude globale sur l'ensemble de la commune permettrait :

- ⇒ de définir les priorités (faire la différence entre « sentiment d'insécurité » et insécurité objective)
- ⇒ de définir une « ligne directrice » en terme d'aménagements
- ⇒ d'éviter le saupoudrage de solutions décidées dans l'urgence, diverses et insatisfaisantes

Concernant les **réductions de vitesses** : celles-ci doivent être pensées dans un plan global sur tout le territoire communal, phasées sur les années à venir et inscrites dans le plan triennal. Ces travaux ne sont pas du domaine des ouvriers communaux, mais relèvent de l'intervention d'entreprises extérieures.

Concernant l'**entretien général** des villages, il est progressivement intégré dans le programme récurrent des ouvriers.

De nombreux **banes et poubelles** ont été réclamés par les habitants. Il s'agit là aussi de bien analyser la demande et de peser le coût de leur entretien et vidange.

Vous aurez l'occasion de suivre l'avancement de ces travaux sollicités par les habitants dans vos prochains bulletins communaux.

S'investir pour sa commune et ses concitoyens

La CLDR (Commission Locale de Développement Rural) sera mise en place prochainement. Composée d'habitants des différents villages et de mandataires communaux (maximum 1/4), elle se veut représentative de la population.

Sur base des candidatures reçues, le Conseil Communal validera la composition de cette commission.

Celle-ci jouera un rôle moteur dans l'opération avec, dans ses missions :

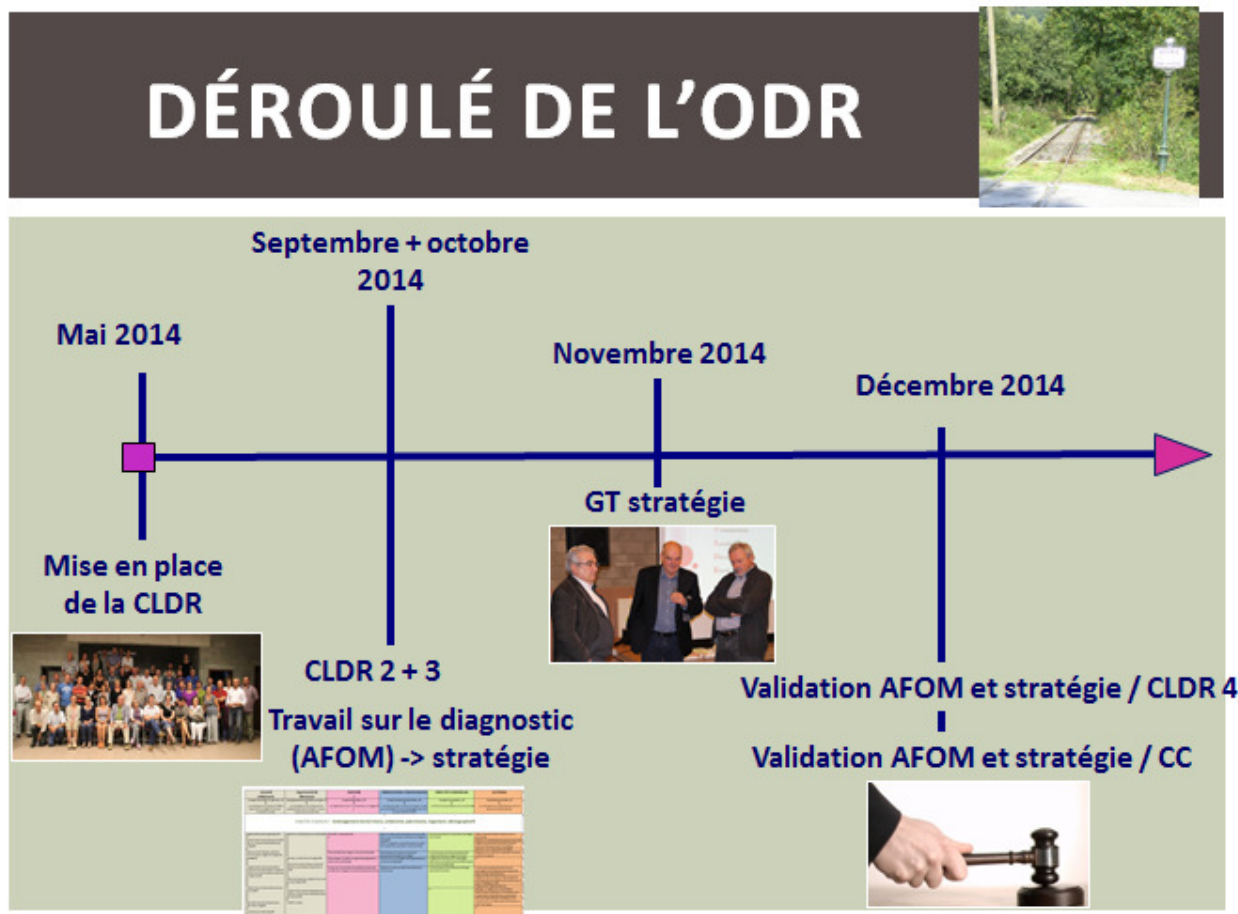
- L'élaboration du Programme Communal de Développement Rural;
- Le suivi de la mise en œuvre des projets et des actions du Programme ;
- La diffusion de l'information en tant que relais villageois ;
- La suggestion d'avis et de conseils.

Suivez l'Opération dans votre Bulletin Communal, une rubrique y sera consacrée à chaque parution.

Contact : Fondation Rurale de Wallonie (FRW)
3, rue Géréon, 4950 Faymonville
Tel Noëlle Vliegen : 080/29 11 29
Tel Anne Klein : 080/29 11 22
suar@frw.be

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural de la commune de Manhay FRW

ELABORATION DU PCDR



Constitution de la CLDR

APPEL A CANDIDATURES

Un appel à candidature a été effectué :

- Lors des réunions d'information/consultation (le rôle de la CLDR y était présenté et des formulaires de candidature étaient mis à disposition) ;
- Lors des consultations publiques cibles
- Lors de l'évènement « retour population » du 9 mars 2014
- Via une annonce dans le bulletin communal spécial paru en avril 2014
- Via le site web de la commune
- Via le bouche à oreille.

Ma commune m'intéresse, je m'investis et deviens membre de la CLDR !

La CLDR* :
une commission de citoyens qui participent au développement de la commune et qui initient toute une série d'actions et projets motivants.
(*Commission Locale de Développement Rural)

5 bonnes raisons de s'impliquer ...

- Pour le plaisir,
- Pour développer son village,
- Pour soutenir l'esprit,
- Pour mieux connaître sa commune,
- Pour donner son point de vue...

- Pour acquérir de l'expérience,
- Pour améliorer les choses,
- Pour participer aux décisions,
- Pour se sentir utile,
- Et pour rencontrer des gens passionnés et inspirants !

<p style="text-align: center;">Bulletin d'inscription</p> <p>NOM – Prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>_____</p> <p>Tél / GSM : _____</p> <p>E-Mail : _____</p> <p>Année de naissance : _____</p> <p>Profession : _____</p>	<p>Implication dans la vie locale : _____</p> <p>_____</p> <p>Motivation à rejoindre la CLDR: _____</p> <p>_____</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date limite pour renvoyer sa candidature : le 31 mars 2014
 A déposer à l'administration communale de Manhay à l'attention de Stéphanie Holtzner
 Ou à renvoyer par mail à je participe@manhay.org
 info : Fondation Rurale de Wallonie : 080/878.470

Questions - réponses

Pourquoi la Commune a-t-elle choisi de se lancer dans l'initiative participative ?
Parce que c'est l'opportunité pour elle d'impliquer ses habitants dans la réflexion sur l'avenir de la commune et la possibilité de les faire participer à la réalisation de projets collectifs.

Qui fait partie de la Commission ?
 → Des habitants de la commune, prêts à investir un peu de leur temps et de leur enthousiasme dans la concrétisation de projets collectifs.
 → Des élus pour assurer le relais des avis et recommandations de la Commission vers le Conseil communal.
 → Le nombre de membres sera compris entre min. 20 et max. 50 personnes pour faciliter le fonctionnement.

Qui animera les réunions ?
Les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), Noëlle Vlieghe et Anne Kalin.

Qu'attend-on de vous ?
Un partage de vos expériences, connaissances, savoir-faire et de votre motivation !
Une participation au débat, l'expression de vos idées, de votre avis.
Aucune compétence spécifique n'est requise.

Quel sera votre investissement ?
La Commission se réunira entre 4 à 6 fois par an (= 1 réunion tous les 2 à 3 mois). Une date convenant à chacun sera fixée ensemble (soit avant en semaine). Le timing proposé pour les réunions : de 20h à 22h.

Qu'avez-vous à y gagner ?
 → Une meilleure compréhension des décisions qui sont prises au niveau communal et la possibilité d'être informé des sujets, projets en cours
 → La satisfaction de prendre part aux débats
 → L'opportunité de rencontrer vos concitoyens, de discuter du lien social
 → La faculté de vous former sur de nombreux sujets et d'apprendre à mieux connaître votre commune
 → La fierté de participer au bien-être de tous les habitants

Où se tiendront les réunions ?
A 0800000

COMPOSITION DE LA CLDR

58 candidatures ont été remises par des habitants de la commune, signe manifeste du grand intérêt de la population pour la dynamique. Parmi celles-ci ;

- 54 candidatures recevables (= parvenues avant l'échéance fixée au 31 mars)
- 4 candidatures hors délais

La majorité des critères de représentation d'une CLDR ont été rencontrés au travers des 54 candidatures, la FRW a suggéré de favoriser la désignation de représentants du quart communal qui permettraient de palier à la moindre représentativité de Chêne-Al'Pierre et de Manhay village et de donner la priorité aux conseillers correspondant à la tranche d'âge « moins de 40 ans ».

MISE EN PLACE

Le Collège a choisi de retenir toutes les candidatures afin d'avoir une CLDR la plus représentative possible et aussi en quelque sorte « donner le signal » de la volonté des élus d'accueillir tous les citoyens motivés et prêts à s'investir. Cinq élus ont également rejoints la CLDR. La composition a été validée par le Conseil communal lors de sa séance du 22 mai 2014.

Les candidats ayant rentré leurs candidatures hors délais ont bénéficié du statut « d'invités » et ont pu assister aux réunions de la CLDR afin d'entendre les informations et débats et s'assurer ainsi une bonne compréhension de toute la réflexion de la CLDR en vue de leur future intégration, prévue au fur et à mesure des démissions éventuelles. Le ROI précisait qu'ils ne prenaient ni part aux débats, ni aux décisions.

Travaux, réflexions et activités de la CLDR

CLDR 1 : 12 JUIN 2014

52 participants, 6 excusés



Ordre du jour

1. Introduction
2. Présentation des membres
3. Présentation et approbation du Règlement d'Ordre Intérieur
4. Brève présentation d'une ébauche de stratégie construite au départ des réflexions citoyennes
5. Constitution de groupes thématiques

Objectif

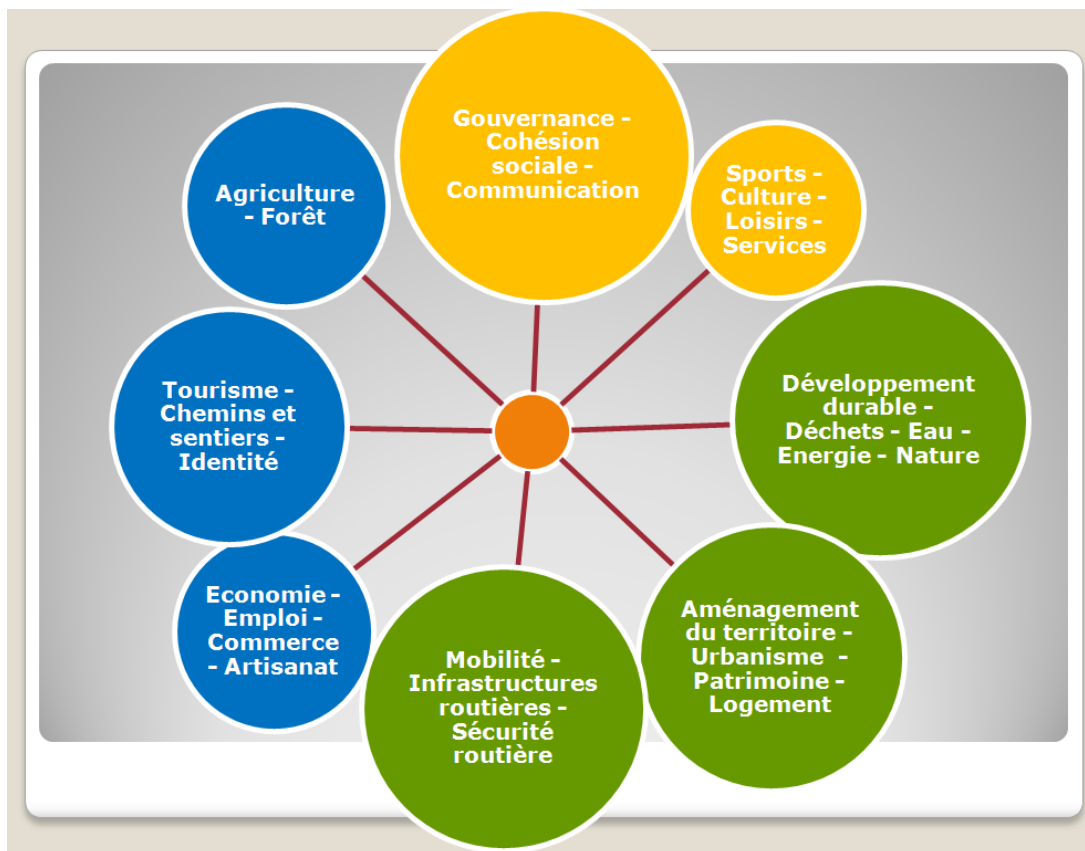
- Mettre en route de la CLDR via une petite mise à niveau des membres en ce qui concerne le processus de développement rural, via aussi un échange pour faire connaissance et partager leurs motivations à rejoindre la CLDR et enfin via l'établissement des règles de fonctionnement.
- Faire prendre conscience de l'importance de l'étape « stratégie » et présenter une proposition de pré-stratégie, construite au départ du pré-diagnostic.
- Faire se répartir les membres entre les 8 différentes thématiques pour les 2 réunions suivantes.

Déroulement et méthodologie

- Partant de la question suivante : « Qu'est-ce que pour vous le développement rural ? Qu'en avez-vous retenu, compris ? », les participants ont évoqué divers mots clefs, notés sur un tableau à feuilles. Le DR a pu être défini en additionnant leurs connaissances sur le sujet.
- Les participants ont été invités à rejoindre les places qui leur ont été indiquées (chevalets) et à former des paires avec leur voisin. Chacun disposait ensuite de 5 min (donc 10 min en tout) pour faire connaissance, se présenter à l'autre et expliquer pourquoi il avait souhaité intégrer la

CLDR. Un petit papier permettait de noter 2 motivations du partenaire à rejoindre la CLDR de même que 3 aspects retenus de sa présentation. Les informations recueillies ont ensuite été partagées en grand groupe.

- Les membres ayant eu l'occasion de prendre connaissance du règlement d'ordre intérieur préalablement à la réunion. Quelques questions ont été posées en séances. Suite aux réponses, le ROI a pu être approuvé par la CLDR.
- L'auteur de programme explique la méthodologie utilisée pour constituer le tableau « pré stratégique », découpé en 8 thématiques.
- La matière à travailler dans 8 sous-groupes différents nécessite que les participants s'inscrivent dans 2 sous-groupes, pour aborder un premier lot de 4 thématiques à la prochaine CLDR (n°2) et les 4 suivantes à la CLDR n°3.



Résultats

- Une meilleure compréhension du processus et du déroulement d'une Opération de Développement Rural.
- Une découverte de ses concitoyens et de leurs motivations à intégrer la CLDR.
- Une intégration des règles de fonctionnement futures du groupe.
- Une prise de conscience de l'importance du prochain travail : la définition de la stratégie de développement communal

**Liste des membres effectifs et suppléants de la CLDR de Manhay
arrêtée lors du Conseil Communal du 22 mai 2014**

Membres effectifs	Membres suppléants
<i>Pour les représentants du Conseil communal</i>	<i>Pour les représentants du Conseil communal</i>
Président: Mr Robert WUIDAR	Mr Stéphane WILKIN
Mr Pierre HUBIN	
Mr Geoffrey HUET	Mr Jacques POTTIER
<i>Pour les représentants de la population</i>	<i>Pour les représentants de la population</i>
Mr Nicolas ANDRE	Mme Anne BERNARD
Mme Sylvie BURTON	Mr Stéphane CAREME
Mme Aline CLESSE	Mme Marielle CONRAD
Mr Benoît CORNET	Mr Roger CORNET
Mr Fabian COURARD	Mr Gabriel DEHARRE
Mr Jean-Luc DELAFONTAINE	Mr Christian DELANDE
Mr Barthélémy DEMOITIE	Mr Dominique DERENNE
Mme Marie-Caroline DETROZ	Mr Thierry DETROZ
Mme Maëlle DUFRASNE	Mme Brigitte EMONDS-ALT
Mme Franca ETIENNE	Mme Anne FAGNANT
Mme Josiane FONCK	Mme Anne GILLARD
Mr Patrick GILLARD	Mr Pierre-Emmanuel GILLARD
Mme Martine GROGNARD	Mme Anne HUBERT
Mme Marie-Thérèse HUBERT	Mme Jocelyne JACOBS
Mr Philippe KREINS	Mr Philippe LAVAL
Mr Emmanuel LEBOUTTE	Mr Damien LECART
Mr Jacques LESENFANTS	Mr Maxime LESENFANTS
Mr Michel LESENFANTS	Mr Alain LIBAR
Mme Monique LIBOTTE	Mme Dominique MATHIEU
Mr Alain NEUVILLE	Mr Fabrice PETIT
Mr Joseph PIERRET	Mme Edith PIRET
Mme Annette PIROTTE	Mr Marc POTTIER
Mr Marc QUETIN	Mme Christelle RADLOWSKI
Mr Laurent REYNDERS	Mme Sylvana SANDRI
Mr Vincent SEPULT	Mr José TASSIGNY
Mme Marilyn TASSIGNY	Mr Frédéric TODESCO
Mme Maggy VAN LEERBERGHE	Mr Philippe WUIDAR

Invités :

Mr Arnaud ENGLEBERT

Mme Nancy MUHLEN

Mme Manon BERNIER

CLDR 2 : 25 SEPTEMBRE 2014

42 participants, 16 excusés

Ordre du jour

1. Introduction : fonctionnement de la soirée et répartition dans les groupes thématiques
2. Travail en ateliers sur le diagnostic (AFOM) et la stratégie
3. Retour des différents ateliers thématiques

Objectif

- Validation du diagnostic (AFOM) et définition des enjeux de développement.

Déroulement et méthodologie

Les membres de la CLDR ont reçu en préalable une proposition de diagnostic (AFOM) partagé de la commune (= issu de la confrontation des données de la partie 1 et des consultations citoyennes) ainsi qu'une proposition de stratégie de développement (concernant uniquement la thématique dans laquelle ils se sont inscrits (il y en avait 4 possibles pour cette première réunion). Organiser 4 ateliers conjointement permet de traiter tous les thèmes en deux réunions. La méthodologie contraint chaque membre de CLDR à ne choisir que 2 thématiques, mais place sera laissée lors d'une réunion ultérieure, pour des réactions sur chacun des 8 thèmes, de même qu'à la nécessaire attention à apporter à la transversalité de la réflexion.

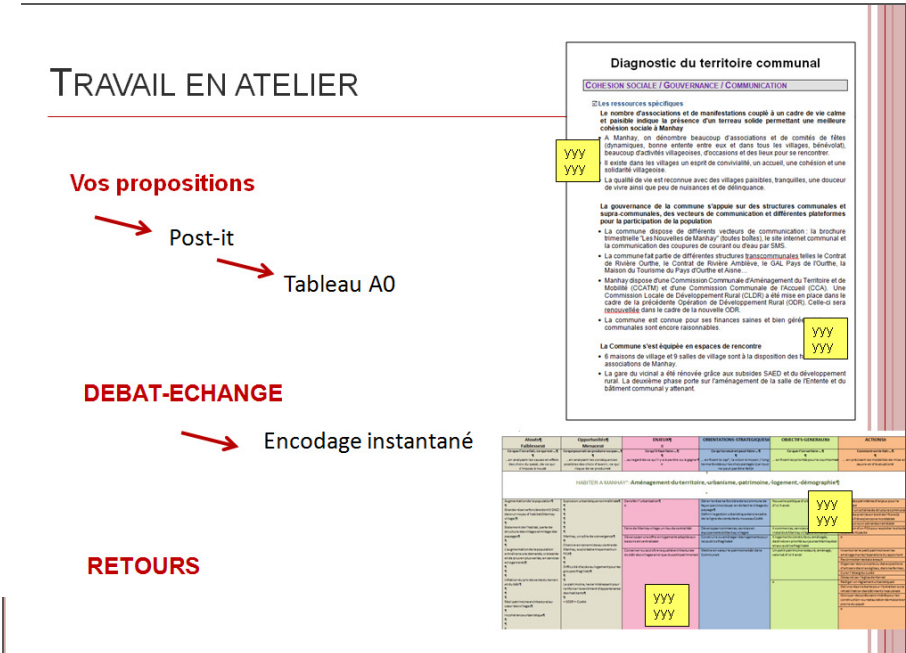
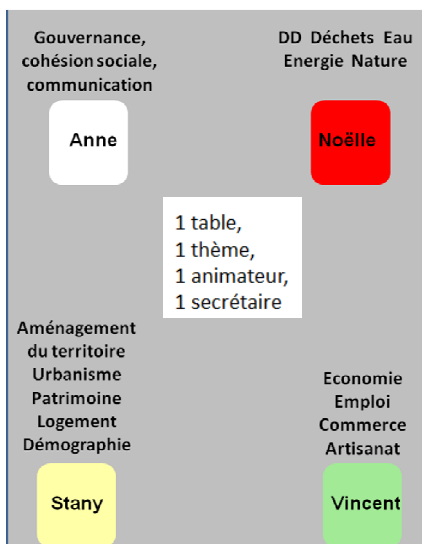
Il leur était demandé de lire ces documents avant la réunion et de compléter le tableau (A3 couleur) de leurs suggestions et ajouts.

ATOUTS / FAIBLESSES	OPPORTUNITES / MENACES	ENJEUX	ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS GENERAUX
<p>Ce que l'on a fait, ce qui est ...</p> <p><i>...en analysant les causes et effets des choix du passé, de ce qui s'impose à nous</i></p>	<p>Ce qui pourrait se produire ou pas ...</p> <p><i>...en analysant les conséquences possibles des choix d'avenir, ce qui risque de se produire</i></p>	<p>Ce qu'il faut faire ...</p> <p><i>...au regard de ce qu'il y a à perdre ou à gagner</i></p>	<p>Ce qu'on veut et peut faire ...</p> <p><i>... en fixant le cap , la vision à moyen / long terme fondés sur les choix partagés (car tout ne peut pas être fait)</i></p>	<p>Ce que l'on va faire ...</p> <p><i>... en fixant les priorités pour le court terme</i></p>
<p>Terreau associatif et solidaire solide</p> <p>Qualité de vie dans les villages</p> <p>Nombreux lieux de vie communs (salles, places)</p> <p>Espaces de rencontre parfois inadaptés aux besoins</p> <p>Structures supra communales actives (GAL, MT, CRO, CRA)</p> <p>Des habitants qui se jugent sous informés,</p>	<p>Distension de la cohésion sociale due à l'arrivée de nouveaux habitants et à l'évolution des modes de vie</p> <p>Décrochage de la dimension citoyenne et collective de la part des habitants</p>	<p>Intensifier la solidarité, la cohésion sociale et le dynamisme associatif</p> <p>Développer des réponses locales à des problèmes globaux (paix, justice, équité, protection climatique)</p> <p>Amplifier la communication intra et extra muros</p>	<p>Augmenter l'indice de bien-être de la population en développant l'inter-connaissance, les liens et la solidarité entre tous les citoyens</p> <p>Soutenir le développement associatif en adaptant les lieux de rencontre</p> <p>Intégrer les nouveaux arrivants : habitants, demandeurs d'asile</p> <p>Investir les canaux de communication existants voire les multiplier</p>	<p>Occasions d'échanges organisées entre villageois et entre villages de façon récurrente</p> <p>Projets d'entraide et collectifs partagés et menés par les villageois chaque année</p> <p>Lieux de rencontres de qualité conçus / réaménagés (gestion des performances énergétiques, accès PMR...) et entretenus dans chacun des villages</p> <p>Informations sur les services, associations, activités, travaux, réalisations, ... publiées sur le site internet chaque mois</p>

Les participants ont été invités à rejoindre l'atelier thématique choisi parmi les 4 organisés. Chaque atelier disposant d'un animateur FRW et d'un secrétaire.

Chaque membre disposait de quelques minutes pour noter sur des post-it les remarques et suggestions qu'ils avaient par ailleurs été invités à formuler à domicile sur les documents de travail (diagnostic et stratégie).

L'animateur de l'atelier avait pour mission de débattre des propositions. Le secrétaire de l'atelier, une fois le consensus obtenu, complétait le tableau (sur ordinateur, tableau projeté sur écran). Les propositions consensuelles en vert et non consensuelles en rouge.



Résultats

Les thématiques suivantes ont été traitées :

1. Gouvernance, cohésion sociale, communication
2. Développement durable, Déchets, Eau, Energie, Nature
3. Aménagement du territoire, Urbanisme, Patrimoine, Logement, Démographie
4. Economie, Emploi, Commerce, Artisanat

Chaque animateur a fait le retour à l'ensemble des membres CLDR des propositions validées dans chaque atelier. Les ajouts ont portés autant sur les atouts/faiblesses que sur les enjeux, objectifs ou projets. Vu le timing, il n'était pas prévu de débattre ou d'intervenir oralement. Cependant, les membres ont été invités à compléter un document « remarques et propositions sur les thématiques » qui leur seraient inspirées par les différents retours.

Les membres non présents à la réunion avaient la possibilité de réagir par écrit.



CLDR 3 : 20 OCTOBRE 2014

44 participants, 8 excusés

Ordre du jour (idem CLDR 2)

1. Introduction : fonctionnement de la soirée et répartition dans les groupes thématiques
2. Travail en ateliers sur le diagnostic (AFOM) et la stratégie :
3. Retour des différents ateliers thématiques

Objectif (idem CLDR 2)

- Validation du diagnostic (AFOM) et définition des enjeux de développement (suite).

Déroulement et méthodologie (idem CLDR 2)

Les membres de la CLDR ont reçu en préalable une proposition de diagnostic partagé de la commune (= issu de la confrontation des données de la partie 1 et des consultations citoyennes) ainsi qu'une proposition de stratégie de développement (concernant uniquement la thématique dans laquelle ils se sont inscrits (il y en avait 4 possibles pour cette première réunion). Organiser 4 ateliers conjointement permet de traiter tous les thèmes en deux réunions. La méthodologie contraint chaque membre de CLDR à ne choisir que 2 thématiques, mais place sera laissée lors d'une réunion ultérieure, pour des réactions sur chacun des 8 thèmes, de même qu'à la nécessaire attention à apporter à la transversalité de la réflexion.

Il leur était demandé de lire ces documents avant la réunion et de compléter le tableau (A3 couleur) de leurs suggestions et ajouts.

Les participants ont été invités à rejoindre l'atelier thématique choisi parmi les 4 organisés. Chaque atelier disposant d'un animateur FRW et d'un secrétaire.

Chaque membre disposait de quelques minutes pour noter sur des post-it les remarques et suggestions qu'ils avaient par ailleurs été invités à formuler à domicile sur les documents de travail (diagnostic et stratégie).

L'animateur de l'atelier avait pour mission de débattre des propositions. Le secrétaire de l'atelier, une fois le consensus obtenu, complétait le tableau (sur ordinateur, tableau projeté sur écran). Les propositions consensuelles en vert et non consensuelles en rouge.

Résultats (propres à la CLDR 3 !)

Les ateliers ont porté sur les thématiques suivantes :

- Sports, Culture, Loisirs, Services
- Identité, Tourisme, Chemins et sentiers
- Agriculture, Forêt
- Infrastructures routières, Sécurité routière, Mobilité

Chaque animateur a fait le retour à l'ensemble des membres CLDR des propositions validées dans chaque atelier. Les ajouts ont porté autant sur les atouts/faiblesses que sur les enjeux, objectifs ou projets. Vu le timing, il n'était pas prévu de débattre ou d'intervenir oralement. Cependant, les membres ont été invités à compléter un document « remarques et propositions sur les thématiques » qui leur seraient inspirées par les différents retours.

Les membres non présents à la réunion avaient la possibilité de réagir par écrit.

GROUPE DE TRAVAIL STRATEGIE : 13 NOVEMBRE 2014

39 participants, 8 excusés

Ordre du jour

- 18h30 -18h45 : apéro convivial
- 18h45 - 19h15 : intervention de l'expert « indices de bien-être » - dégustation du repas
- 19h15 - 19h45 : intervention de l'expert « développement durable » - dessert – café
- 20h - 22 h : travail sur la stratégie

NB : Expert n°1 : Michel Lafut, membre honoraire de l'Institut Wallon de l'évaluation, de la prospective et des statistiques.

Expert n°2 : Jean-Michel Lex ; coordinateur environnement et développement durable » au sein de l'Institut Robert Schuman à Eupen, a collaboré à l'écriture des Cahiers du DD ont pour objectif l'intégration du développement durable dans les écoles techniques et professionnelles

Objectif

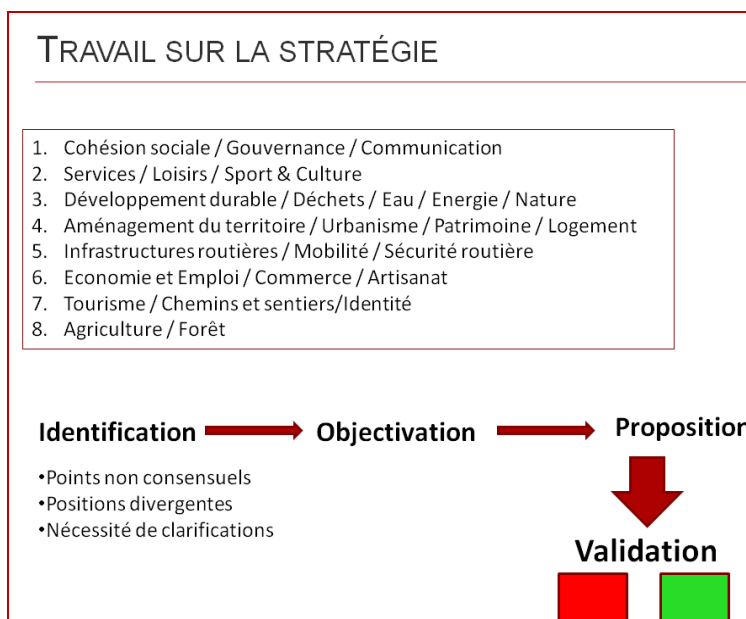
- S'interroger sur la réelle plus-value des projets imaginés sur le bien-être des habitants de Manhay.
- Vérifier que les principes du développement durable ont bien été pris en compte,
- S'assurer des liens entre les différentes thématiques, s'interroger sur l'impact des solutions envisagées pour un domaine sur les autres domaines,
- Approfondir le travail de réflexion sur la stratégie, s'appropriier le sujet et valider une formulation définitive des objectifs du PCDR.

Déroulement et méthodologie

Concomitamment à l'intervention de deux experts, un repas convivial à base de produits locaux a été partagé.

Michel Laffut et Jean-Michel Lex, les deux experts, ont partagé avec la CLDR leurs réflexions sur le travail mené (c'est-à-dire sur le document « stratégie » amendé sur base des deux réunions de CLDR précédentes). S'en est suivi, un débat avec les membres afin d'éclaircir quelques points de la stratégie. En effet, lors des deux réunions de CLDR précédentes, des ateliers portant sur chacune des 8 thématiques ont permis aux membres d'amender la proposition de stratégie. Chaque membre ayant eu la possibilité de participer à 2 ateliers thématiques sur les 8 ateliers organisés.

La 2^{ème} partie de la réunion a été consacré au travail sur la stratégie, les agents FRW ont pointé des objectifs stratégiques ayant fait suffisamment débat au sein des 8 ateliers pour mériter d'y revenir avec l'ensemble des membres CLDR. Pour ce faire, des informations objectives ont été apportées sur ces différents sujets, les membres étaient ensuite invités à se prononcer (via carton vert ou carton rouge) sur les propositions de nouvelles formulations ou modification d'une série d'objectifs. Ces cartons permettaient de sentir la tendance et de relancer le débat pour co-construire une formulation d'objectifs avec les membres.



Résultat

M. Lafut, le 1^{er} expert a mis en évidence que les préoccupations exprimées à Manhay s'inscrivent tout à fait dans celles recensées précédemment auprès d'autres communes. Il relève toutefois que des sujets liés à la gestion du temps et au bien-être individuels sont peu présents dans l'analyse, de même qu'il fait remarquer que la mobilisation des ressources citoyennes est un atout non négligeable pour l'action et la cohésion, or les citoyens l'ont peu évoquée dans leur analyse, même si on croit pouvoir la deviner souvent entre les lignes. Il préconise le lancement d'une enquête sur le bien-être des habitants.

JM. Lex, le 2^{ème} expert salue plusieurs éléments de la stratégie qui de son point de vue rencontre tout à fait les principes du DD. Il souligne la qualité et l'ambition de divers enjeux, objectifs ou projets évoqués/échaufaudés par les citoyens. Il suggère également quelques points d'attention, à creuser lors de la mise en œuvre des projets.



En ce qui concerne la stratégie, les sujets qui avaient suscité débat en ateliers étaient les suivants :

- La nouvelle gérance urbanistique parcimonieuse
- Le développement des liens et de la solidarité
- La rationalisation de l'espace économique
- La maximisation ou minimisation des impacts du tourisme selon qu'ils soient positifs ou négatifs
- La constitution d'un réseau pédestre de liaison

Les membres de la CLDR ont pu s'exprimer, débattre et reformuler voire modifier certains objectifs.

CLDR 4 : 11 DECEMBRE 2014

36 participants, 12 excusés

Ordre du jour

1. Validation du diagnostic (AFOM) et de la stratégie
2. Appropriation de la stratégie au travers d'un échange ludique

Objectif

- Validation finale du diagnostic (AFOM) et de la stratégie
- Prise de conscience de l'intérêt et l'importance d'une stratégie bien pensée

Déroulement et méthodologie

Les agents de la Fondation ont procédé à une lecture vivante du corps de la stratégie en réunion. Les membres avaient reçu le diagnostic et la stratégie avec l'invitation à la réunion, ils ont été invités à communiquer leurs remarques par courrier ou courriel antérieurement à la réunion.

Une fois la stratégie approuvée, les membres ont été invités à participer à un exercice ludique ayant pour but de les aider à bien assimiler la stratégie. Répartis en 2 sous-groupes, chaque membre a reçu une carte thématique (reprenant les orientations stratégiques y liées).

A eux ensuite de vérifier que le projet proposé (projet choisi au hasard) : « Planter des vergers » s'inscrit dans les orientations qu'ils défendent. Ainsi, les règles du jeu prévoyaient que :

- Chacun contrôle que le projet ne va pas à contre sens des orientations sur sa carte
- Chacun réfléchit comment faire pour que ce projet corresponde plus et mieux encore à la stratégie
- Ensuite, partage avec le groupe, en tour de table.

APPROPRIATION DE LA STRATÉGIE AU TRAVERS D'UN ÉCHANGE LUDIQUE

PROPOSITION

1. Cohésion sociale / Gouvernance / Communication
2. Services / Loisirs / Sport & Culture
3. Développement durable / Déchets / Eau / Energie / Nature
4. Aménagement du territoire / Urbanisme / Patrimoine / Logement
5. Infrastructures routières / Mobilité / Sécurité routière
6. Economie et Emploi / Commerce / Artisanat
7. Tourisme / Chemins et sentiers/Identité
8. Agriculture / Forêt

Augmenter l'indice de bien-être de la population en développant l'inter-connaissance, les liens, la solidarité entre tous les citoyens ainsi que la collaboration « nord-sud » dans une commune.	Organiser la protection des ressources naturelles existantes	Renforcer le maillage écologique sur tout le territoire	Gérer la réserve foncière de la commune de façon pérenne en évitant le mitage du paysage (en tenant compte des formes d'habitats caractéristiques du milieu rural)	Amplifier, renforcer le sentiment d'appartenance à la commune
Soutenir le développement adaptant ses lieux de vie	Intégrer les enjeux de développement du territoire ou extra-territoriaux	Renforcer l'action de tous à l'outil de gestion de l'environnement	Conservier une mixité de fonctions (habitat, services et activités) pour une dynamique de vie au sein des villages	Développer un tourisme durable, de qualité, qui s'appuie sur les ressources spécifiques du territoire
Développer des réflexions globales (sur la protection climatique)	Développer des synergies entre entreprises	Améliorer la gestion des déchets	Faire de l'eau un point d'attraction	Maintenir la superficie agricole et la production alimentaire sur la commune
Intégrer les nouvelles demandes de la société	Renforcer et adapter les services à la jeunesse, enfance, handicap	Diminuer la production de déchets	Construire ou aménager des logements pour les publics cibles à partir de services, équipements et équipements à Manhay	Encourager la consommation locale
Assurer le respect des personnes	Développer le lien intergénérationnel	Empêcher la dispersion des parcelles	Développer commerces, services et équipements à Manhay	Valoriser la thématique agricole auprès des habitants et sensibiliser à l'importance de l'agriculture
Assurer une répartition équilibrée des équipements	Sensibiliser aux produits locaux	Mettre en place des projets exemplaires et porteurs d'un programme d'utilisation rurale	Construire ou aménager des logements pour les publics cibles à partir de services, équipements et équipements à Manhay	Renforcer les acteurs du territoire (horaires, animations, ...) et les synergies entre eux et les autres habitants
Soutenir la participation des citoyens	Investir les lieux de vie existants et moderniser les infrastructures existantes et à venir	Intégrer une réflexion sur la durabilité des projets du territoire	Mettre en valeur le patrimoine commun	Restaurer la sécurité routière dans les zones à risque
		Sensibiliser les habitants à la durabilité des projets du territoire	Définir la gestion urbaine de la ligne de conduite du territoire	Vieiller à la santé des personnes, pollution, sécurité routière
				Entretenir les voiries
				Favoriser le développement économique local
				Créer de l'emploi durable, peu polluant
				S'appuyer sur les compétences locales
				Capter les idées locales
				Tourisme / Chemins et sentiers / Identité
				Accroître la promotion de la commune
				Restaurer et recréer des sentiers qui relient les lieux et les paysages
				Maintenir la biodiversité et la conciliation entre les diverses fonctions de la forêt

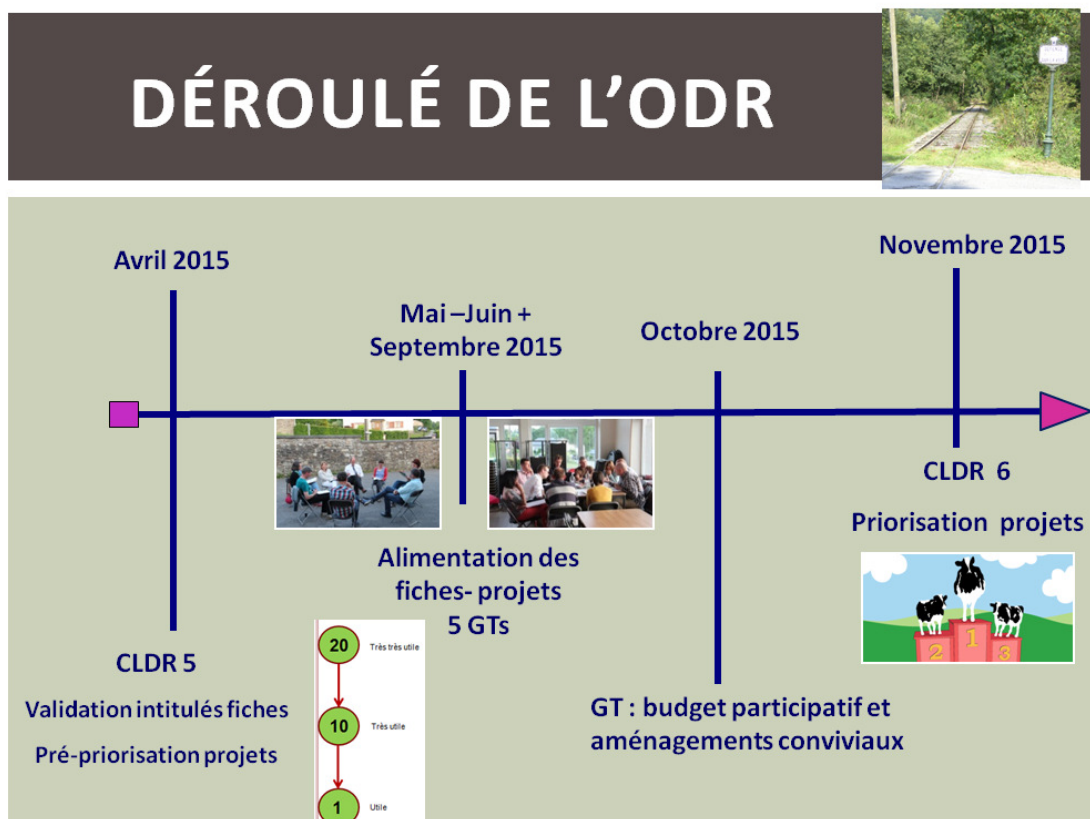
Résultats

Un diagnostic approuvé sans remarques.

Une stratégie approuvée moyennant trois remarques communiquées auparavant et traitées en réunion.

Une stratégie assimilée grâce à l'exercice ludique qui a permis de démontrer la richesse et l'importance d'une stratégie bien construite, véritable « tamis » permettant de laisser passer les projets en ligne avec cette stratégie et de refouler ou amender les projets ne correspondant pas à l'ambitieux programme.





CLDR 5 : 22 AVRIL 2015

30 participants, 14 excusés

Ordre du jour

1. Présentation des propositions d'intitulés de fiches-projets et validation
2. Priorisation des projets

Objectif

- Appropriation, approbation et validation du libellé des fiches projets
- Première priorisation des projets afin de déterminer les fiches à travailler et enrichir plus particulièrement

Déroulement et méthodologie

52 propositions d'intitulés de projets (préalablement envoyées aux membres) ont été présentées et détaillées au travers d'un power point illustré. La formulation de ces 52 intitulés a fait l'objet d'un travail conjoint de La FRW et de l'Auteur de Programme ; il s'agissait, tenant compte de la stratégie validée par la CLDR, de formuler des « titres » de projets regroupant eux-mêmes une série d'idées, d'exemples d'actions (non exhaustifs) à mettre en place pour aboutir à la réalisation du projet en question. En effet, les différents exercices de recueil d'idées (lors des consultations de la population, lors des différentes réunions de la CLDR) avaient permis d'engranger une somme colossale de propositions d'actions et de projets aussi divers et variés qu'il était nécessaire de recadrer et synthétiser.

Préalablement à la présentation des fiches, les objectifs auxquels ces projets répondent ont été passés en revue. A l'issue de la présentation de chacune des thématiques, les participants étaient invités à formuler des questions ayant trait à une incompréhension.

PRÉSENTATION DES INTITULÉS DE FICHES-PROJETS ET VALIDATION

Titre		Contenu	Statut
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52

52 intitulés de Fiches-Projets

Proposition d'intitulés pour les « Fiches-projet » du PCDR*

Cohésion sociale, gouvernance, communication

1. Organisation d'un événement collectif (exposition, concert, spectacle, repas, etc.)
2. Mise en place d'une plateforme de médiation et d'échange de biens et services
3. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
4. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
5. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
6. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
7. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
8. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
9. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
10. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
11. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
12. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
13. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
14. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
15. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
16. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
17. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
18. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
19. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
20. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
21. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
22. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
23. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
24. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
25. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
26. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
27. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
28. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
29. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
30. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
31. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
32. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
33. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
34. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
35. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
36. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
37. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
38. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
39. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
40. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
41. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
42. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
43. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
44. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
45. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
46. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
47. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
48. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
49. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
50. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
51. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services
52. Mise en place d'un service de médiation et d'échange de biens et services

Soutien à la valorisation et la commercialisation de produits locaux
Ex : recours aux produits locaux par les collectivités, création de GAC ou AMAP, promotion produits auprès habitants et touristes, vitrine produits terroirs, camion comptoir de vente, ...

Subvention DR



La pomme de terre s'invite à l'école





Réalisation d'un réseau de voies lentes accessibles aux piétons et vélos dans et entre les villages
Ex : identification et priorisation des aménagements, tracés alternatifs, RAVeL, ...

Subvention DR





- Un temps d'échange est ensuite proposé aux membres, sur base des questions suivantes :
- ❖ Parmi les projets proposés, y en a-t-il qui sont à défendre plus particulièrement ? Pourquoi ?
 - ❖ Parmi les projets proposés, y en a-t-il qui sont à condamner plus particulièrement ? Pourquoi ?

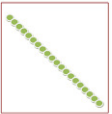

Les membres ont ensuite été invités à donner leurs priorités pour 20 projets parmi les 52 présentés. Il s'agissait d'une **première priorisation** qui visait à organiser le travail de la CLDR, sachant qu'une finalisation plus fine sera réalisée après la rédaction des fiches projets, elles-mêmes alimentées, amendées, peaufinées lors des 5 prochaines réunions de groupes de travail. En outre cette priorisation restait toujours une proposition faite par la CLDR, elle pouvait (moyennant justification) être adaptée par le collège.

Les membres ont reçu un document de priorisation individuelle avec gommettes (20 gommettes vertes de 1 à 20 points) (+ 3 gommettes rouges pour les projets à exclure car non pertinents). Chacun a alors eu l'occasion de coller ses gommettes (en réunion ou chez soi, renvoi possible jusqu'au 4/05).

Les consignes de travail sont les suivantes :

- Dans la colonne de gauche (« points »), apposer la gommette verte « 20 » (= 20 points) devant le projet qui selon chaque membre rempli un maximum de critères (utilité, impact, urgence, ...) ensuite la gommette « 19 », puis « 18 », etc., jusqu'à la gommette « 1 point » selon leur ordre de préférence. Le total des points de tous les membres a été comptabilisé pour déterminer les projets prioritaires et à donc à préciser, ainsi que les projets à ne pas garder.

PRIORISATION

Utilité	Impact	Urgence	Cohésion sociale, gouvernance, communication	Aide à la décision - retour, visites
20	20	20	20	20
10	10	10	10	10
1	1	1	1	1

- Pour ce faire, les membres ont pu s’inspirer de différents critères (non exhaustifs) :
 - **UTILITE** : il répond à un besoin actuel et futur
 - **IMPACT** important sur les objectifs
 - Réponse à une **URGENCE**
 - Correspond aux **PRIORITES CITOYENNES** : Il s’agit de l’illustration du résultat des réunions de consultation villageoises. Les idées parentes avaient été regroupées et classées par ordre d’importance selon le nombre de fois que l’idée a été citée. Ainsi, la sécurité routière a été le plus souvent (491 fois) évoquée négativement (en rouge) en rapport avec la vitesse du trafic, le manque d’aménagements sécuritaires, ... Vient ensuite la vie sociale, évoquée quant à elle positivement (en vert) et illustrant l’importance d’une attention à avoir et de projets à mettre en œuvre pour assurer le maintien de la qualité de cette vie sociale. Ensuite le thème nature, et ainsi de suite. Les priorités des habitants peuvent aider à déterminer les priorités.

PRIORISATION

CRITÈRES DE CHOIX DES PROJETS :

- **UTILITE** : il répond à un besoin actuel et futur
- **IMPACT** important sur les objectifs
- Réponse à une **URGENCE**
- Correspond aux **PRIORITES CITOYENNES**

PRIORITÉS CITOYENNES

491 ☹ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

306 😊 **VIE SOCIALE**

300 😊 **NATURE**

230 ☹ **AÎNÉS**

209 ☹ **CHEMINS /SENTIERS**

201 ☹ **MOBILITÉ**

200 ☹ **PATRIMOINE**

172 😊 **TOURISME**

166 ☹ **Service**

152 ☹ **Urbanisme**

151 😊 **EAU**

145 ☹ **Déchets**

142 ☹ **Espaces rencontre**

141 ☹ **Energie**

- Apposer les 3 gommettes rouges devant les projets qu’ils jugeaient inutiles et à exclure (possibilité de ne pas utiliser ces gommettes si selon eux aucun projet n’est à rejeter).
- Ne pas attribuer plusieurs gommettes à un même projet : **1 gommette pour 1 projet.**

Résultats

33 membres ont remis leurs cotations (dont 3 par écrit)

Résultats de la pré-priorisation de la CLDR (suite à la CLDR 5 du 22 avril 2015)	
Nom des fiches projets	Totaux
Réalisation d'un réseau de voies lentes accessibles aux piétons et vélos dans et entre les villages	354
Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées	321
Aménagement et amélioration des lieux et locaux de rencontre dans les villages et des cœurs de village	316
Mise en place de projets énergétiques exemplaires et porteurs d'avenir	302
Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile	289
Restructuration, promotion et organisation de la gestion du réseau de chemins et sentiers	276
Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature : communication, actions	273
Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur toute la commune	268
Soutien à la valorisation et la commercialisation de produits locaux	261
Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune	224
Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation	223
Créer un centre médical de proximité / une maison médicale (En cours)	216
Aménagement du centre de Manhay : carrefour et traversée sécurisés, accueillant et intégrant la mixité des fonctions	194
Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie	168
Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme	157
Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole sur la commune et sensibilisation à l'agriculture	156
Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets	154
Organisation d'un évènement communal rassembleur (comités, associations, jeunes, producteurs locaux, artistes, sportifs, ...) mettant en valeur les caractéristiques Manhaydoises	136
Sensibilisation aux consommations équitables et aux produits locaux	135
Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt (économiques, environnementaux, loisirs, public/privé,...)	126
Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune	121
Valorisation des ressources en bois pour produire de l'énergie	117
Installation de systèmes d'épuration collectifs	108
Elaborer un schéma de développement communal	107
Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets	107
Création de logements à loyer modéré	101
Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur	100
Mise en œuvre d'un schéma d'urbanisation pour Manhay village	97
Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois	95
Mise en place d'une plateforme de solidarité et d'échanges de biens et services	93

Intégration d'une réflexion systématique sur les critères développement durable	91
Aménagement d'un local de rencontre polyvalent à Manhay	90
Création et entretien des plaines de jeux	83
Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse	77
Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi	73
Création d'un groupement d'achats	72
Développement de la communication communale	72
Organisation d'activités et de projets culturels	71
Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)	71
Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance	70
Création d'un atelier rural	67
Coordination et stimulation du monde associatif	63
Création d'un réseau de chaleur	63
Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emplois)	61
Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)	54
Actions de sensibilisation à la santé	50
Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés	47
Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle	46
Mise en place d'actions de sensibilisation, d'info sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau	39
Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective	37
Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune	30
Création d'une plate-forme interservices au sein de l'administration communale	0

5 GROUPES DE TRAVAIL ISSUS DE LA CLDR : DE MAI A SEPTEMBRE 2015

Après validation des intitulés des fiches-projets lors de la dernière CLDR, les membres ont eu l'occasion de préciser le contenu des fiches au cours de 5 réunions de groupes de travail thématiques :

- **GT1 – 27.05.2015** : Services, loisirs, sport, culture – **28 membres présents**
- **GT2 – 16.06.2015** : Cohésion sociale, gouvernance, communication - **25 membres présents**
- **GT3 – 25.06.2015** : Nature, eau, énergie, développement durable, déchets - **25 membres présents**
- **GT4 – 07.09.2016** : Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, démographie + Mobilité, sécurité routière, infrastructures routières + Identité, tourisme, chemins et sentiers - **31 membres présents**
- **GT5 – 22.09.2015** : Agriculture, forêt + Economie & emploi, commerces, artisanat - **29 membres présents**

Les membres ont le choix de participer ou pas aux différents GTs, en fonction de leur intérêt et disponibilité.

Les fiches, préalablement envoyées aux membres, ont été élaborées par l'auteur de programme et la FRW sur base des propositions recueillies lors des consultations et de l'ensemble des travaux de réflexion menés par la CLDR, en y intégrant des éléments d'information en rapport avec les différents projets.

Les membres CLDR étaient invités à en prendre connaissance et pour chaque projet à se pencher plus particulièrement sur le point « à discuter » où étaient repris les questions à creuser prioritairement en réunion. A eux de préparer leurs propositions pour un partage en réunion.

Ordre du jour

Travail sur les fiches projets en lien avec les thématiques des différents Groupes de Travail

Objectif

Travailler/creuser/améliorer l'ensemble des fiches.

Déroulement et méthodologie

- Les participants se répartissaient entre 3 tables à chaque réunion de Groupe de Travail.
- Sur chaque table ; 4 fiches projets liées à la thématique du GT.
- Un animateur (agent FRW - qui reste à sa table) présente brièvement les fiches-projets et la matière fournie jusque-là.
- Les membres font part de leurs remarques, commentaires, ajouts, ...
- A chaque table, les 2 projets les plus plébiscités bénéficient de davantage de temps que les 2 projets les moins plébiscités.
- Les membres tournent de table en table afin que tous aient eu l'occasion d'alimenter chacune des fiches projets.



Le timing a été géré de la façon suivante :

- 20h05 : introduction et explication de la méthodologie
- 20h15 : 1er tour
- 20h40 : 2ème tour
- 21h05 : 3ème tour
- 21h35 : retour par les animateurs (1'30" par fiche projet)



Résultats

Enormément de matière récoltée encore. Voir les comptes rendus pour les détails.

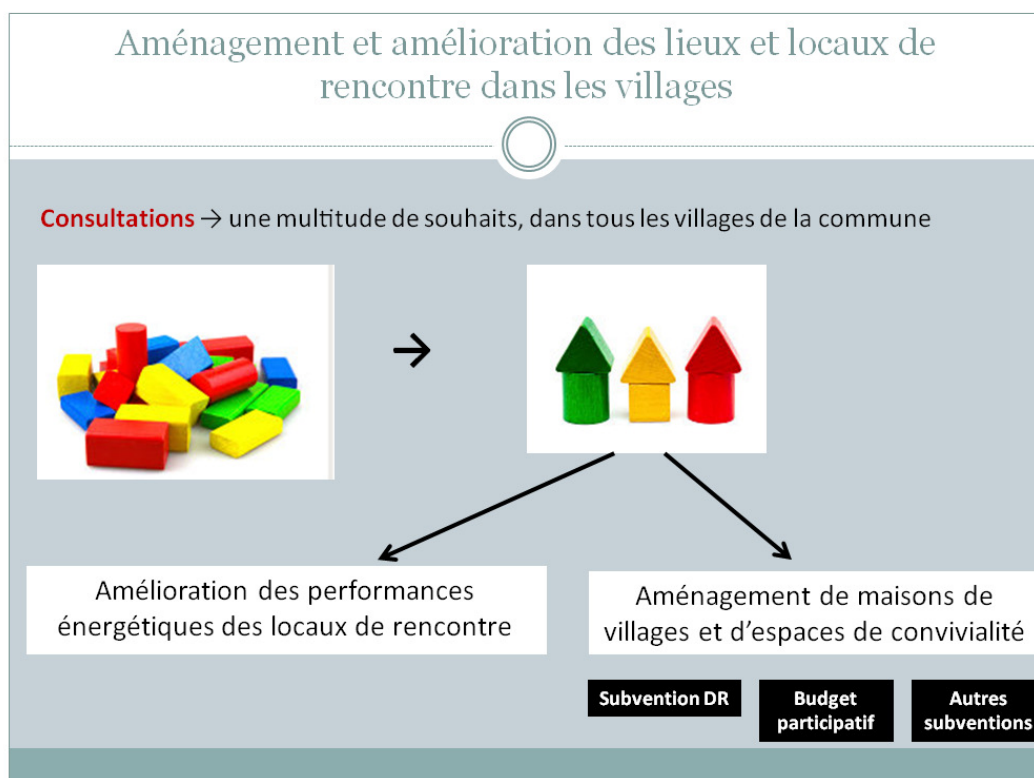
Lors de l'évaluation qui a été réalisée à la fin de la réunion, les participants, globalement très positifs (28 satisfaits, 3 mitigés, 0 non satisfaits), ont confirmé l'intérêt de pouvoir travailler sur toutes les fiches même si cela limite le temps de réflexion pour chacune d'elle. Pour y remédier, ils ont alors précisé qu'il était de leur intérêt/responsabilité de mieux préparer la réunion chez eux.

L'auteur de programme a ensuite eu pour mission d'adapter les fiches projets en y intégrant la matière récoltée.

GROUPE DE TRAVAIL « BUDGET PARTICIPATIF ET AMENAGEMENTS CONVIVIAUX » : 29 OCTOBRE 2015

21 personnes présentes

Lors des consultations et visites villageoises, énormément de souhaits d'aménagements (locaux ou espaces extérieurs) ont été énoncés par les habitants. Impossible d'imaginer faire financer l'ensemble de ces aménagements par le Développement Rural notamment parce que certains projets ne répondent pas aux conditions pour être financés par le DR et/ou parce que d'autres financements sont plus appropriés.



Dès lors, les membres CLDR porteurs d'un projet de type « aménagement ou amélioration d'un lieu ou espace de convivialité » était invité à rentrer un dossier justifiée par un état des besoins (quel local ou lieux, pour qui, pour y faire quoi, ...).

Restait à examiner à quel type de financement chaque projet pourrait correspondre.

La mise en place d'un budget participatif visait à trouver une alternative aux subventions DR pour faire financer une série de petits projets et parallèlement, pour dynamiser la participation citoyenne.

Ordre du jour

1. Réflexion pour la mise en place d'un budget participatif
2. Information sur les dossiers rentrés par les habitants pour l'aménagement de locaux et d'espaces de convivialité
3. Modes de financement possibles pour ces projets

Objectifs

- Elaborer une première version des règles de fonctionnement du budget participatif
- Examiner les projets rentrés par les habitants et déterminer par quel biais les faire financer

Déroulement et méthodologie

Concernant le budget participatif, les agents FRW ont proposé une pièce à construire partant de différents exemples existants. Les points suivants ont été examinés :

- Types de projets qui pourraient être financés
- Critères d’attribution du budget participatif
- Montant et périodicité
- Composition du jury
- Calendrier

Concernant les projets d’aménagement, les membres de la CLDR avaient été invités, s’ils souhaitaient qu’un aménagement de local ou d’espace de convivialité voit le jour dans leur village, à remplir un petit questionnaire en collaboration avec d’autres villageois : descriptif du projet, estimatif, besoins auquel il répond, public visé, pertinence, mode de gestion, ...

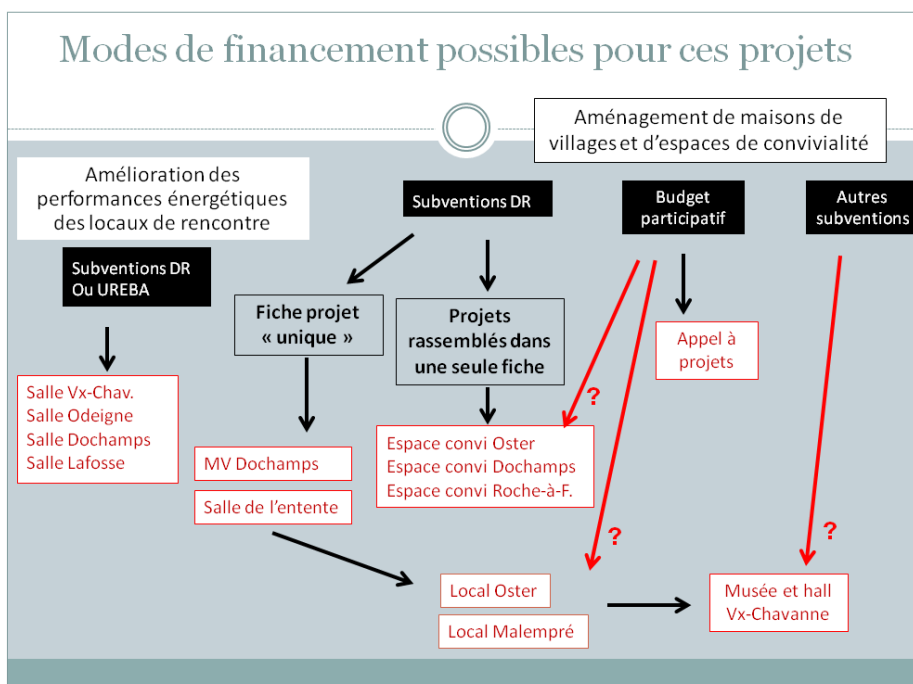
Résultats

De belles avancées ont été engrangées concernant le règlement du budget participatif. Les derniers détails seront réglés par le jury qui sera constitué lors de la prochaine CLDR via sollicitation des membres.

7 dossiers d’aménagement ont été rentrés par les membres CLDR ;

- L’espace de convivialité à Roche à Frêne,
- Le local d’Oster ;
- L’espace de convivialité à Oster,
- L’infrastructure « vieux métiers » de Vaux Chavannes :
- Le local de Dochamps
- L’espace de convivialité à Dochamps,
- Le local de Malempré

Les financements pour chacun ont été imaginés comme suit :



A examiner lors de la prochaine CLDR.

CLDR 6 : 12 NOVEMBRE 2015

38 participants, 5 excusés

Ordre du jour

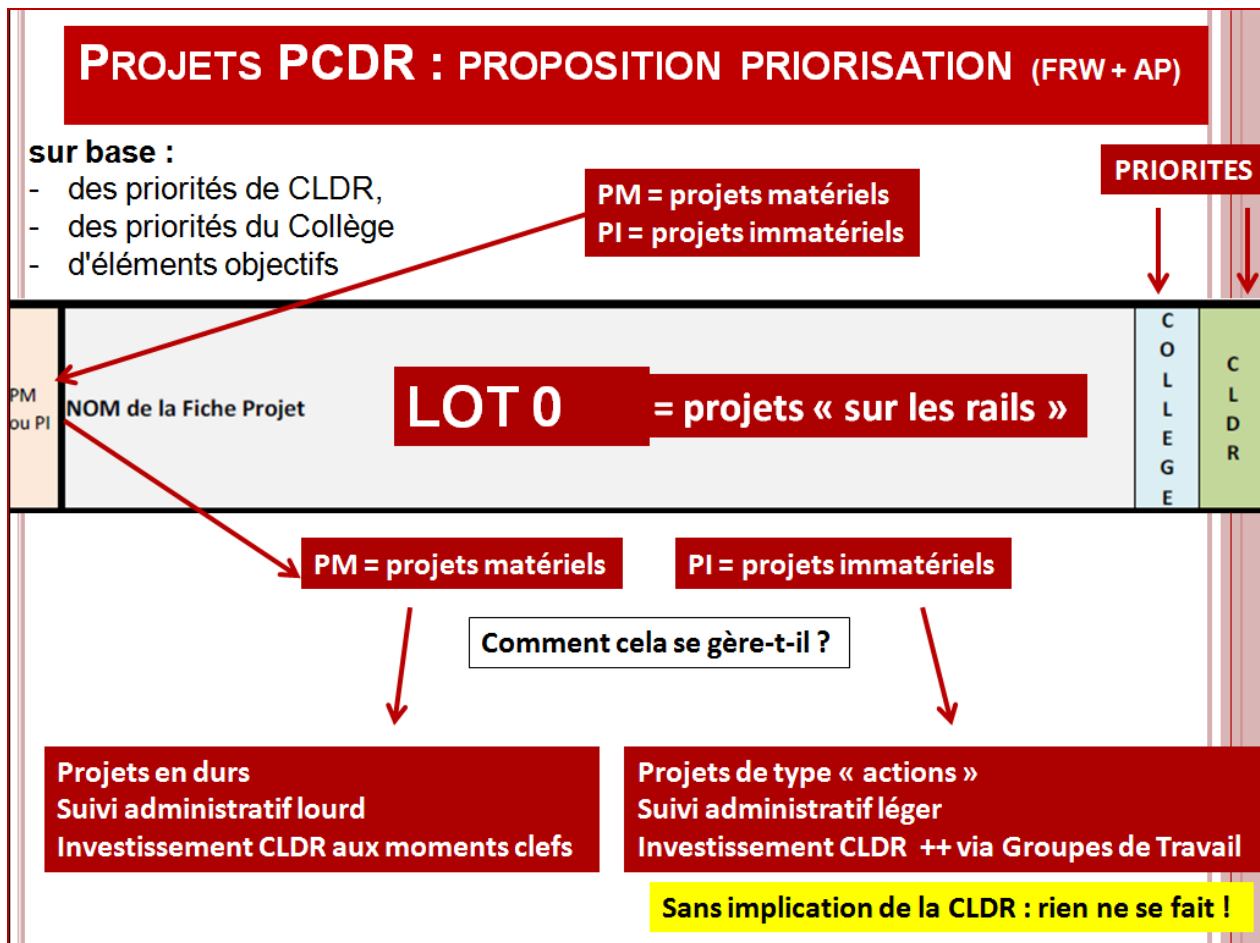
1. Validation des comptes rendu des groupes de travail
2. Présentation de la proposition de priorisation et éléments explicatifs
3. Priorisation des projets
4. Point sur la composition de la CLDR ; changement de présidence

Objectif

Répartition des fiches en lots.

Déroulement et méthodologie

En préalables, les membres entendent une explication concernant la nécessaire hiérarchisation des projets ; celle-ci doit refléter la manière dont la stratégie de développement va se concrétiser, sachant que parmi les projets, certains sont de type matériel et représentent en général des investissements importants ; leur mise en œuvre est souvent lourde et que d'autres, de type immatériels, dépendent souvent de l'engagement de membres en vue de leur activation.



La FRW en collaboration avec l'auteur de programme ont rédigé une proposition de priorisation des projets à examiner avec les membres. Celle-ci repose sur :

- la pré-priorisation de la CLDR,
- les priorités du Collège,
- les données objectives et l'avancement du projet :
 - o localisation définitive
 - o projet précis, prêt à être mis en œuvre
 - o si besoin d'acquisition : estimation connue
- En outre, cette proposition tient compte du fait que le nombre de projets en lot 1 ne doit pas dépasser ce qu'il est raisonnable/faisable de réaliser en 2 ans (soit de 3 à 5 projets matériels et de 5 à 7 projets immatériels) ainsi que d'un équilibre entre projets matériels (PM) et immatériels (PI) dans chaque lot.

Résultats

Lot 1 :

4 projets de type matériel (infrastructures), pouvant bénéficier de subvention en Développement rural, sont proposés :

1. Création de logements intergénérationnels
2. Réalisation de voies lentes/traversée de la commune par un préRavel. **La CLDR propose de créer un Groupe de travail pour examiner et d'apprécier l'importance des travaux à réaliser**
3. Aménagement du centre de Manhay
4. Aménagement de la salle de l'Entente à Manhay en maison rurale

A ces projets s'ajoutent les projets immatériels, qui ne font pas l'objet de débat.

Lot 2 :

1. Création d'un atelier rural
2. Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux
3. Aménagements de locaux et espaces de convivialité. Ce projet démultiplié en plusieurs lots comprenait la création d'un hall de stockage et de musée de la vie rurale. **Après débat, la CLDR propose à une large majorité de faire remonter ce projet en lot 1, sans pour autant rétrograder le projet de salle de l'Entente, considérant par ailleurs que le projet de voie lente sera plus réduit et donc moins coûteux.**

Projets immatériels : Le projet de réalisation d'un master-plan du village de Manhay devrait aller de pair avec le projet d'élaboration d'un schéma de structure communal (et donc être également en lot 1).

Lot 3 :

Pas de commentaires et/ou débats.

Proposition priorisation (version du 12/11/2015 - CLDR de priorisation)

PM ou PI	NOM de la Fiche Projet	COLLEGE	CLDR
LOT 0			
PM	16. Créer un centre médical de proximité / une maison médicale	20	11
PM	19. Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme	21	14
PM	14. Création et entretien des plaines de jeux	16	35
PM	5e. Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps		
PM	33b. Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes	7	10
PI	39a. Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière + Réalisation d'un PCM	4	7
PI	29. Création d'une plate-forme interservices au sein de l'administration communale		52
PI	9. et 5. Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets collectifs - Budget participatif		51;3
LOT 1			
PM	11a. Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay	1	2
PM	38. Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)	10	1
PM	43. Aménagement du centre de Manhay	2	12
PM	4. Aménagement de la salle de l'entente à Manhay en une maison rurale	5	30
PI	31. Elaborer un schéma de développement communal		27
PI	39b. Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur toute la commune	4	7
PI	12. Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile		5
PI	25. Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature		6
PI	47a. Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers	12	8
PI	49 et 2. Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux	13	9;34
PI	22. Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation		13
LOT 2			
PM	40. Création d'un atelier rural	9	33
PM	5b Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux	0	/
PM	5c. Aménagement d'espaces de convivialité à Oster, Roche-à-Frênes, Dochamps et autres à définir	0	/
PM	5d. Aménagement du local de rencontre (buvette du foot) à Dochamps	0	/
PM	5f. Aménagement d'un local de stockage (= budget participatif) ou aménagement d'une maison de village à Oster (= fiche projet DR)		
PM	5g. Aménagement du presbytère de Malempré en espace polyvalent		
PM	5h. Aménagement d'un musée de la vie rurale et d'un hall de stockage (Vaux-Chavanne)	0	/
PM	35. Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune	14	23
PM	47b. Aménagements et promotion du réseau de chemins et sentiers (suite à l'étude)	12	8
PM	27. Création d'un réseau de chaleur	3	40

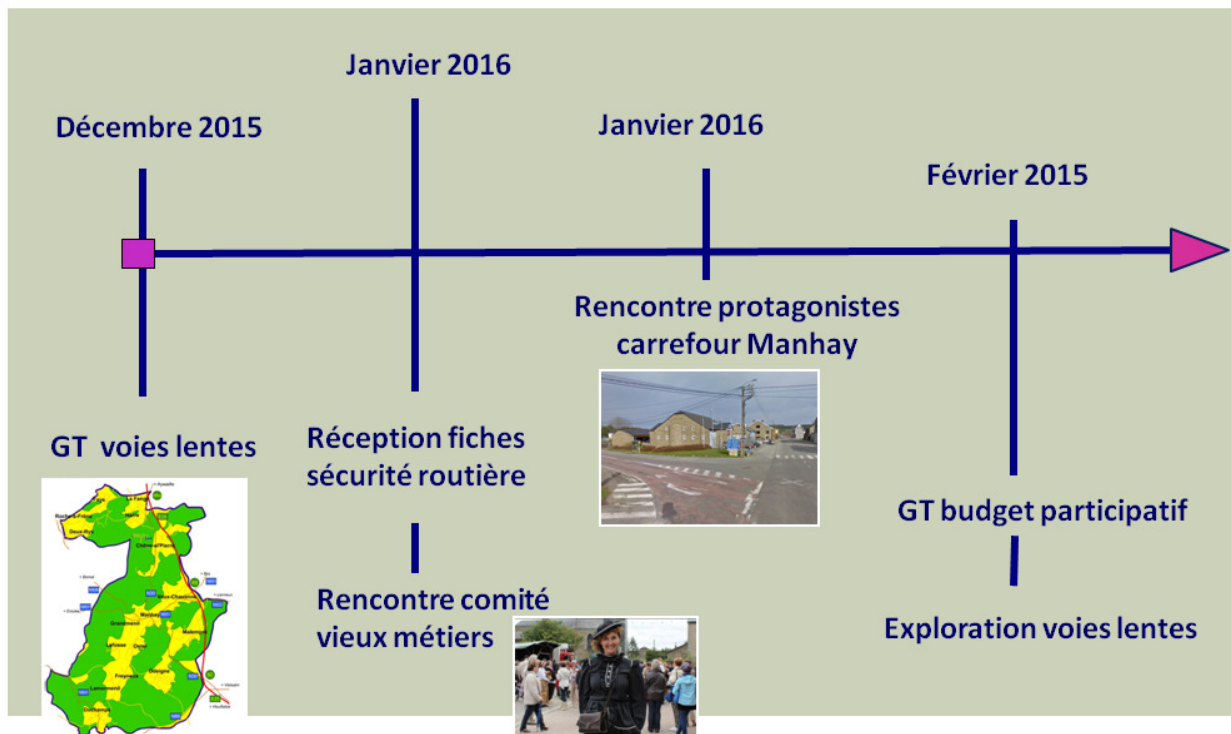
PI	32. Réalisation d'un Master plan du centre de Manhay-village		28
PI	1. Organisation d'un évènement communal rassembleur (comités, associations, jeunes, producteurs locaux, artistes, sportifs, ...) mettant en valeur les caractéristiques Manhaydoises		15
PI	48. Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole sur la commune et sensibilisation à l'agriculture		16
PI	28. Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie		17
PI	36. Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets		18
PI	18. Sensibilisation aux consommations équitables		20
PI	51. Valorisation des ressources en bois pour produire de l'énergie		21
PI	52. Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois		24
PI	10. Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur		26
PI	45. Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets		29
PI	3. Mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local)		31
PI	30. Intégration d'une réflexion systématique sur les critères développement durable		32
PI	15. Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse		36
	LOT 3		
PM	11b. Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées	1	2
PM	5. Aménagement et amélioration des lieux et locaux de rencontre dans les villages	6	3
PM	33. Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune	7	10
PM	23. Installation de systèmes d'épuration collectifs	17	22
PM	34. Création de logements publics	18	25
PM	13. Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance	19	43
PI	26. Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques exemplaires et porteurs d'avenir	11	4
PI	50. Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt (économiques, environnementaux, loisirs, public/privé)		19
PI	41. Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi	15	37
PI	7. Développement de la communication communale		38
PI	42. Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emplois)		39
PI	21. Organisation d'activités et de projets culturels		41
PI	46. Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)		42
PI	20. Coordination et stimulation du monde associatif		44
PI	6. Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)		45
PI	44. Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune		46
PI	17. Actions de sensibilisation à la santé		47
PI	8. Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés		48
PI	37. Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle		49
PI	24. Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau		50

Les suites :

Concernant 2 projets en lot 0 :

- « Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière », une fiche reprenant tous les éléments recueillis lors des consultations par village sera remise aux membres en vue d'être complétée /finalisée. Sur cette base, des experts identifieront les possibilités d'intervention ainsi que les priorités.
- « Mise en place d'un budget participatif », suite au GT sur le sujet organisé le 09 novembre, le montant disponible a été fixé (15.000 €) et il a été décidé de mettre en place un jury composé d'1 habitant par village non élu, membre de la CLDR : l'appel est lancé et la liste est dressée. Lors de cette réunion de GT, il a également été décidé que ce serait les projets du PCDR qui pourraient postuler dans un premier temps. Par la suite, il sera question d'ouvrir le budget à d'autres projets (immatériels, hors PCDR, ...). C'est au jury qu'il reviendra de mettre en place le processus (conditions, critères d'attribution, suivi, ...).

DÉROULÉ DE L'ODR



GT VOIES LENTES : 7 DECEMBRE 2015

19 participants

La fiche « réalisation d'un réseau de voies lentes » figure dans le « lot 1 » (réalisation dans les 2 années suivant l'approbation du PCDR), cette priorité a été validée par la CLDR en novembre dernier. Il s'agit d'un projet matériel qui pourra bénéficier le cas échéant d'une subvention en Développement rural.

Sachant que :

- le tracé de l'ancien vicinal est largement privatisé,
- il n'y a plus de tronçons évidents en propriété communale,
- des sentiers de promenades touristiques peuvent parfois convenir pour les déplacements du quotidien,
- le montant des investissements n'est pas négligeable (pour un préRavel = 150 €/m),
- et surtout que la priorisation d'un projet en lot 1 nécessite que celui-ci soit aussi précis que possible dès lors, l'organisation d'un groupe de travail sur le sujet voies lentes a été proposée.

38. Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)	10	1
---------------------------------------------------------------------------	----	---

= traversée de la commune par une voie lente de type préRavel

Investigation AP + FRW :

Ancien vicinal
Relier le pré-ravel

Il n'y a plus de tronçons évidents en propriété communale !

Eléments objectifs

- répond à un besoin urgent/récurent/non assouvi
- **est suffisamment précis (donc facilement réalisable)**
- a un réel effet de levier sur le développement communal
- impacte/profite à de nombreux habitants
- suscite la mobilisation des habitants
- profite d'une opportunité
- ne sait pas profiter d'un subventionnement autre
- priorités du collège

Sachant que l'aménagement de voies lentes est très coûteux : min 150€/mètre

Proposition FRW : Réunion GT pour identifier les tronçons à proposer entre et/ou à l'intérieur des villages

Ordre du jour

1. Topo des 2 fiches projet
2. Contexte GT : fiche lot 1 – précisions nécessaires
3. Détermination des critères faisabilité et priorité
4. Examen de la structure principale
5. Examen des liaisons secondaires
6. Examen des cheminements intra-villages

Objectif

Identifier de façon plus détaillée les tronçons utiles aux déplacements du quotidien (en laissant provisoirement de côté tout ce qui touche au volet balades, tourisme) et apprécier l'importance des travaux/aménagements à réaliser.

Déroulement et méthodologie

Afin de préparer le travail, les membres ont reçu :

- la carte de la commune, divisée en 3 ; villages du nord, villages du centre, villages du sud pour y repérer les tronçons utiles à la connexion des villages tenant compte des pôles cités plus haut,
- les vues aériennes de chacun des villages, pour y repérer les tronçons utiles à l'intérieur du village tenant compte des pôles d'intérêt pour les habitants (écoles, services, commerces, ...)

Ils étaient invités à en prendre connaissance et à d'ores et déjà faire un premier travail de « repérage » des tronçons dans leur propre village et en connexion avec ceux alentours.

Dans le cadre des déplacements quotidiens (= aller à l'école, faire ses courses, se rendre à la salle du village, à l'arrêt de bus, aller chez la coiffeuse, le médecin, ...), la FRW propose d'établir des critères qui permettront de pouvoir juger de la pertinence, de l'utilité ou non d'un tronçon.

Voir dans le cadre ci-dessous, la proposition de critères faite aux membres :

**RÉALISATION D'UN RÉSEAU DE VOIES LENTES :
PREALABLES**

Si à pied,

- Distance/temps maximum (1km/12min)
- Dénivelé maximum (10%)
- Site propre ou partagé (si trafic local)

Si à vélo

- Distance/temps maximum (10km/30min)
- Dénivelé maximum (3%)
- Site propre ou partagé (si trafic local)

Critères faisabilité

- Juridique : statut de propriété
- Technique : contraintes physiques

Critères priorité

- Présence de services et commerces
- Estimation quantitative des utilisateurs (taille village, public potentiel)
- Montant de l'investissement



Débat, OK ?



En réunion, les participants, selon qu'ils étaient habitants des villages du nord, du centre ou du sud de la commune, ont été répartis en 3 groupes, lesquels ont examiné, sur base de plusieurs cartes et vues aériennes, les tronçons utiles à la connexion des villages tenant compte des pôles d'intérêt que sont les écoles, services, commerces, salles de villages, ...

Un travail de repérage s'est déroulé (tracés fluo, numérotage et commentaire quant aux aménagements à mettre en œuvre pour chaque tronçon).

Résultats

Concernant les critères de faisabilité, les membres proposent de modifier la proposition FRW ; selon eux, 1km pour les déplacements à pied semble insuffisant, notamment eu égard aux distances qui séparent les villages de la commune. Il est proposé de multiplier la distance et donc le temps maximum par 2, soit 2km et 24 min.

Concernant le critère de priorité, sachant que c'est à Manhay village que se concentrent les services et commerces, la priorité est évidente selon eux.

Concernant le réseau de voies lentes, la perspective de la réalisation à moyen terme d'une jonction sécurisée entre le Nord et le Sud de la commune paraît plus réaliste que ce qui avait été détecté à première vue. Soit les chemins existent soit demandent des aménagements.

Ainsi, en termes d'interventions, ce serait pour partie de l'entretien et des aménagements légers, tandis que d'autres tronçons nécessiteraient des aménagements plus conséquents (intervention des subventions DR).

La suite : confronter ces propositions avec les réalités du terrain, vérifier le statut de propriété et voir si techniquement, les interventions sont possibles. L'auteur et la FRW se chargeront de cette évaluation.

Rapport sera fait lors de la prochaine CLDR, celle-ci pourra, sur base d'une proposition, se positionner et déterminer le ou les tronçons prioritaires ainsi que le phasage pour la suite.

ACTION « SECURITE ROUTIERE » : JANVIER 2016

Parmi les projets du PCDR figure celui-ci : « Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière + réalisation d'un PCM (plan communal de mobilité) ».

Le Collège a pris la décision d'initier un Plan Communal de Mobilité (engagement du conseiller mobilité en juillet 2016) mais vu la relative lourdeur du processus et étant donné la priorité que les membres CLDR donnaient à l'amélioration de la sécurité routière, il leur a été proposé de d'ores et déjà avancer sur le sujet.

Déroulement et méthodologie

Les membres CLDR ont été invités à remplir des « fiche descriptives sécurité routière » sur base des consignes suivantes :

A FAIRE

Complétez pour votre village, la fiche descriptive « sécurité routière » (ci-joint) et pour ce faire, **pointez, dans la zone d'habitat, l'endroit / le tronçon stratégique :**

- situé à proximité ou donnant accès à des lieux fréquentés (école, service, commerce, salle de village, ...) et où se pose un sérieux souci de sécurité pour les usagers lents (piétons, cyclistes)
- De même que, s'il y a lieu, le tronçon où les automobilistes sont gravement mis en danger (vitesse, visibilité, croisement charroi lourd, ...)

Soyez sélectif, il ne s'agit pas d'inventorier tous les petits problèmes de toutes les rues du village, mais bien **le gros « point noir » du village**. S'il y en a toutefois plusieurs, utilisez une fiche pour chaque tronçon. Gardez à l'esprit que les coûts d'aménagement sont souvent importants, que les budgets ne sont pas extensibles, qu'il faut donc éviter de se disperser et pour cela, cibler l'endroit où il sera le plus utile d'intervenir !

A NE PAS FAIRE

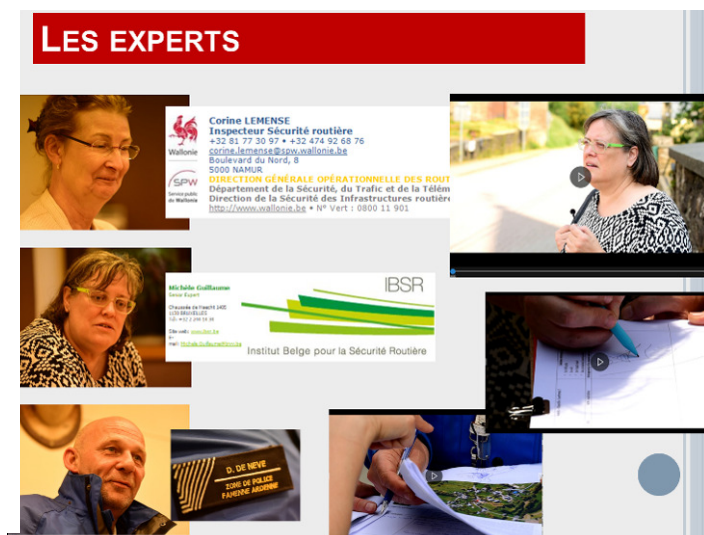
- Evoquer des problématiques trop générales, non ciblées (« on roule trop vite dans le village »)
- Se concentrer sur son « devant de porte » uniquement
- Manquer de précision sur le descriptif et la localisation du problème

Résultats

10 fiches ont été rentrées ; pour les villages de Vaux-chavanne, Grandmenil, Lafosse, Oster, Dochamps, Odeigne, Chêne al Pierre, Harre, Fays, Roche-à-Frêne.

Examen des fiches par les experts « sécurité routière » afin de :

- Recueillir un avis expert sur :
 - les problèmes de sécurité routière identifiés par les habitants ; les problèmes sont-ils avérés, objectifs et, notamment, confirmés par des statistiques d'accidents ?
 - les solutions possibles évoquées par les habitants ; sont-elles judicieuses, vont-elles permettre de résoudre le problème, sont-elles applicables ?
- Entendre les solutions que les experts préconisent pour les différents problèmes avérés.
- Etablir une hiérarchie des problématiques à traiter selon 3 niveaux de priorité en fonction de l'importance, l'urgence.



Déroulé des visites qui ont eu lieu fin juin 2016

- Petit topo super synthétique de la situation : problème, solutions, données des expertes
- Visite de chacun des 10 villages, examen des problèmes
- Echange « débridé » de point de vue entre experts
- Synthèse des points de vue : Réel problème ? Degré d'importance/urgence ? Solutions possibles ?
- En 1min, résumé du topo par un expert, filmé par la FRW pour un retour auprès de la CLDR

Des croquis des aménagements proposés par les experts ont été réalisés par la FRW.

Le conseiller mobilité est intervenu pour prioriser les travaux et mesures, voir légende ;



Type 1

Travaux / mesures rapidement réalisables avec les ressources internes.



Type 2

Travaux / mesures réalisables en interne mais nécessitant un peu de matériel supplémentaire



Type 3

Travaux / mesures nécessitant beaucoup de matériel, des compétences externes ou des analyses supplémentaires.

OSTER
Rue Fontaine des Chevaux

- Remettre les pots de fleur sur le filet d'eau au niveau du dernier ralentisseur, à la sortie du village, afin qu'ils mordent sur la chaussée et créent de ce fait un effet de porte.
- Analyser le trafic (nombre de véhicules et vitesse)
- Aménager un espace de convivialité au niveau de l'église :
 - Modifier le revêtement de sol devant l'église, en intégrant le parvis (point 1 du schéma). Utiliser des pavés pour ralentir le trafic (inconfort + effet visuel).
 - Fermer la rue de l'ancienne laiterie (point 2 du schéma) avec au choix des bacs, une haie, une palissade, un mur...
 - S'approprier la rue de l'ancienne laiterie pour la convivialité, installer des bacs de légumes ou d'autres éléments (point 3 du schéma).
 - Agrandir l'ilot de verdure derrière l'église afin d'imposer aux véhicules de passer via la voirie redessinée (point 4 du schéma).

OSTER
Rue des Ecoliers

- Installer des bacs à fleurs ou légumes. Les installer du même côté afin de sécuriser le passage des piétons du côté des bacs (point 1 du schéma).
- Déplacer l'arrêt de bus pour dégager un espace sans voiture devant l'école (point 2 du schéma). Les bacs peuvent servir à délimiter l'arrêt de bus.
- Remplacer le panneau "fin d'agglomération" après la dernière maison.

LAFOSSE
Rue du Pâchis

- Repositionner les panneaux F1 et F3 actuellement trop éloignés du bâti.
- Placer, éventuellement, une silhouette d'enfant en face du panneau agglomération.
- Ajuster l'emplacement du panneau annonçant le casse-vitesse (150 mètres en amont) ou adjoindre un panneau additionnel précisant la distance du casse-vitesse.
- Analyser le trafic (nombre de véhicules et vitesse)

ODEIGNE
Carrefour entre la route de l'Auneu et la rue de la Madone

- Déplacer l'arrêt de bus.
- Créer un abri de bus à la pointe de l'Y.
- Ajouter un point lumineux au poteau électrique.
- Rétrécir les deux voiries :
 - Avec des bacs de manière à avoir un passage de 4 mètres pour la circulation (voir schéma).
 - Avec des pavés surélevés de 2 centimètres, placés de manière à avoir un passage de 3 mètres (voir schéma).
 - Placer le panneau B19 – B21 de priorité de passage.
- Aménager une convexité au niveau de la route de l'Auneu pour "casser" la ligne droite vers la rue de la Madone (voir schéma).
- Aménager une "goutte" au niveau du T dans le but que les véhicules qui doivent céder la priorité aient une meilleure visibilité (voir schéma).
- Poursuivre, dans le village par l'aménagement, environ tous les 75 mètres de chicane entre les deux entrées du village.

Les propositions des experts ont été présentées en Collège le 19.09.2016. Il en résulte que :

Trois projets peuvent bénéficier de subventions en Développement Rural étant donné qu'ils traitent de convivialité en plus de l'aspect sécurité. L'auteur de programme propose de les intégrer à la fiche projet du lot 1 : « Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune » en 3 phases.

1. Effets de porte dans tous les villages
2. Aménagement du centre d'Oster
3. Aménagement du centre Harre

Les suites que le collège souhaite réserver aux propositions sont les suivantes :

- Intégrer 3 fiches projets d'aménagement sur base de la priorité définie ci-dessus.
- Faire procéder aux tests des aménagements proposés par les experts (min. 3 mois) via l'utilisation de « new jersey » (plots plastiques rouge/blanc) pour simuler les futurs éventuels aménagements.
- Procéder aux petites interventions gérables par le personnel communal (identifiées par Nicolas Grégoire, le conseiller en mobilité, en partenariat avec le chef des travaux).

GT BUDGET PARTICIPATIF : 25 FEVRIER 2016

11 membres présents, 2 excusés

Ordre du jour

- Instituer les membres du jury
- Baliser le fonctionnement du budget participatif

Objectif

- Produire les documents nécessaires au lancement de l'appel


Déroulement et méthodologie

Une série d'éléments ont déjà été validés en CLDR mais il reste encore quelques inconnues.

Afin d'avancer de façon constructive, les membres du jury ont reçu une proposition de règlement pour le budget participatif, ils ont été invités à en prendre connaissance préalablement à la réunion ainsi qu' à se pencher sur les questions qui restaient en suspens.

Résultats

Suite à un débat constructif, les modalités de fonctionnement de l'initiative « budget participatif » ont pu être mises au point. De même qu'un règlement, un formulaire de réponse ainsi qu'une fiche d'évaluation des candidatures, qui suite à leur validation par le collège et la receveuse, permettront le lancement de l'appel pour le 2^{ème} semestre 2016.



Appel à projets citoyens 2016
à l'initiative de la Commune de Manhay
et de la Commission Locale de Développement Rural

REGLEMENT

Dans le cadre de son Opération de Développement Rural, la commune de Manhay avec sa Commission Locale de Développement Rural (CLDR) lance un appel à projets pour contribuer en tout ou partie au financement de projets de petits aménagements de lieux ou de locaux de rencontre, repris dans le Programme communal de Développement Rural de la commune.

Les projets citoyens seront examinés par un jury, qui attribuera le budget disponible (30.000 € pour l'année 2016) à répartir sur au minimum 1 et maximum 3 projets, qui répondra/ont le mieux aux critères définis (voir ci-dessous).

Article 1^{er} : Objet de l'appel à projets
L'appel vise à favoriser la concrétisation d'un ou plusieurs projets de lieux ou locaux de rencontre repris dans le PCDR. La finalité du projet pour lequel l'aide est sollicitée doit avoir une portée d'intérêt général et être mis en œuvre sur le territoire de la commune de Manhay, sur propriété publique (communale, comité, fabrique d'églises...)

Article 2 : Conditions d'éligibilité
Les projets présentés seront impérativement soumis aux conditions suivantes :


1. Faisabilité technique : si un permis est requis, il faut que les conditions soient réunies : statut de propriété, situation au plan de secteur...
2. Faisabilité financière (nécessité d'un plan financier) : le projet devra pouvoir être entièrement réalisé avec le budget sollicité.

Article 3 : Critères de sélection du ou des projet(s)
Les projets seront évalués sur base des critères suivants :

1. Intérêt / utilité du projet / apport pour la vie du village en termes de convivialité, cohésion entre les habitants
2. Besoin encore non rencontré
3. Liens intervention (ou Développement Rural, du Budget Participatif)
4. Pas d'autres sources de financement possibles (ex: PPPV)
5. Intérêt du projet
6. Caractère original et/ou innovant
7. Qualité de l'aménagement proposé
8. Caractère concret et réalisable des résultats attendus
9. Dépenses raisonnables via un justificatif de recherches comparatives menées pour faire diminuer le coût de l'investissement
10. Mobilisation des villageois dans la réalisation du projet (ex: temps affecté, participation entrepreneurs locaux, participation financière des villageois, ...)

Le budget sera alloué au projet le plus mûr, le plus pertinent (possibilité qu'il y en ait plusieurs).

Commune de Manhay - Appel à projets citoyens 2016
Règlement de l'appel à projets citoyens Page [1]



Appel à projets citoyens 2016
à l'initiative de la Commune de Manhay
et de la Commission Locale de Développement Rural

FORMULAIRE DE REPONSE

Disponible dès le 01 juin 2016 et à renvoyer au plus tard le 01 septembre 2016

- de préférence sous format électronique à stephanie.hobbes@manhay.be
- ou à l'adresse suivante : Administration communale, à l'attention de Stéphanie Hobbes/ Voie de la Libération, 4 - 6960 MANHAY.

Règlement et grille d'évaluation téléchargeables sur le site Internet communal ou sur demande à Stéphanie.hobbes@manhay.be - 08642.00.28


Porteur(s) de projets.
Coordonnées de l'association de fait / entité juridique :

NOM	
Adresse	
E-mail	
Tel/GSM	
IBAN	

Coordonnées des 2 représentants de l'association de fait / entité juridique :

Nom, prénom	Nom, prénom
Adresse	Adresse
E-mail	E-mail
Tel/GSM	Tel/GSM

Commune de Manhay - Appel à projets citoyens 2016
Formulaire de réponse de l'appel à projets citoyens Page [1]



Appel à projets citoyens 2016
à l'initiative de la Commune de Manhay
et de la Commission Locale de Développement Rural

FICHE D'EVALUATION DES CANDIDATURES

Rappel de la procédure
Chaque membre du jury :

- recevra tous les documents de présentation des projets (remis par les candidats pour le 1^{er} septembre 2016 à Stéphanie Hobbes). Celle-ci fera un envoi ciblé à tous les membres
- examinera chaque candidature individuellement, sur base des critères repris ci-dessous.
- transmettra dans les 7 jours (soit pour le 08 septembre 2016) à la PDRV les questions qu'il se pose au sujet des projets. La PDRV centralisera les questions, les relayera aux porteurs de projets (qui auront 7 jours pour répondre, soit le 15 septembre 2016) et transmettra à l'ensemble du jury les compléments d'information reçus.
- attribuera des points selon une échelle d'évaluation de 0 à 5 et commentera ses appréciations sur les fiches d'évaluation des projets.

L'ensemble du jury se réunira alors fin septembre 2016 pour débattre de la pertinence des différents projets. Ce débat permettra à chacun de faire éventuellement évoluer son appréciation, sachant que l'idée n'est pas de susciter une compétition mais bien une émulation entre villageois. Les membres votent (sans précéder le nombre de projets) : si le cas de besoin de tout le budget, il n'y aura qu'un seul projet retenu.

En cas de parité des projets, les porteurs seront sollicités pour défendre leur initiative devant le jury. Le jury délibère souverainement et communique son choix au conseil communal pour le 15 octobre 2016. La décision du jury sera sans appel.

Rappel du cadre de l'appel à projets
Une aide financière sera attribuée à un ou plusieurs projets de petits aménagements de lieux ou de locaux de rencontre, repris dans le Programme communal de Développement Rural de la commune. Les projets citoyens seront examinés par un jury, qui attribuera le budget disponible (30.000 €) à répartir sur au minimum 1 et maximum 3 projets, qui répondra/ont le mieux aux critères définis. Les projets devront être finalisés pour le 31 décembre 2017.

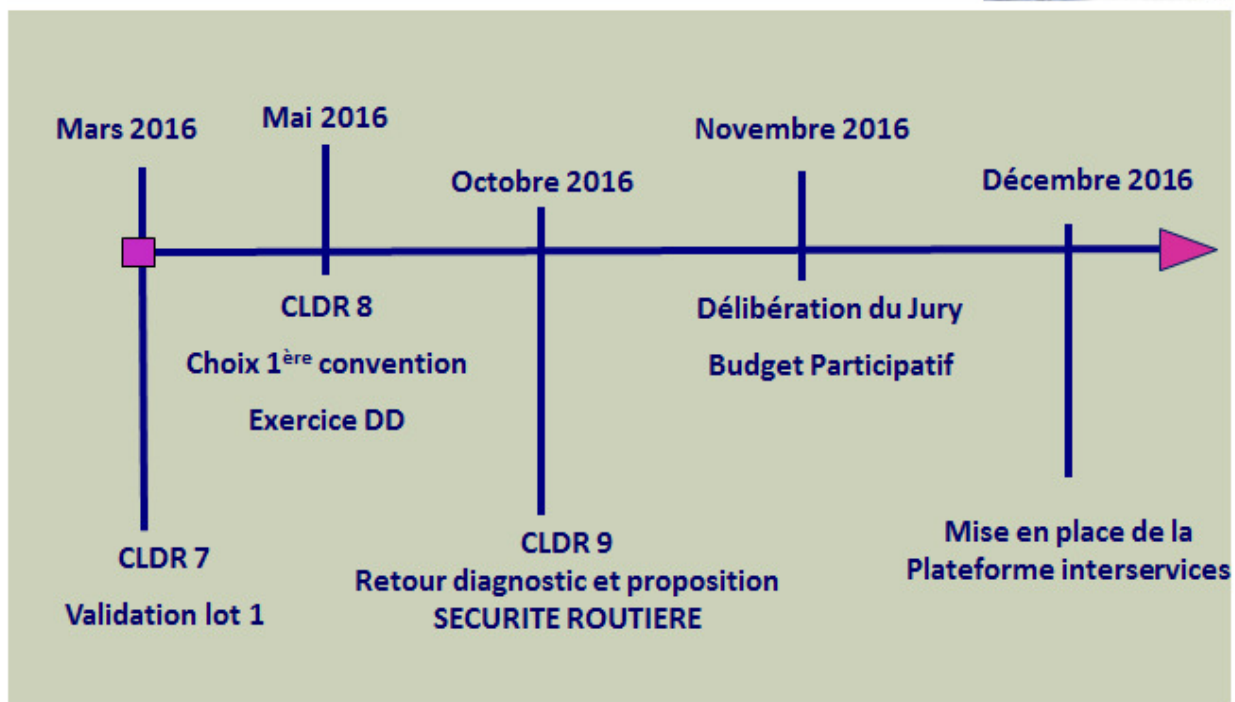
Critères préalables d'éligibilité des projets :
Les projets présentés seront impérativement soumis aux conditions suivantes :

1. Faisabilité technique : si un permis est requis, il faut que les conditions soient réunies : statut de propriété, situation au plan de secteur...
2. Faisabilité financière (nécessité d'un plan financier) : le projet devra pouvoir être entièrement réalisé avec le budget sollicité.

Commune de Manhay - Appel à projets citoyens 2016
Fiche d'évaluation des candidatures de l'appel à projets citoyens Page [1]

Ci-dessus, les documents produits (1ère page illustrative).

DÉROULÉ DE L'ODR



CLDR 7 : 07 MARS 2016

32 membres présents, 7 excusés

Ordre du jour

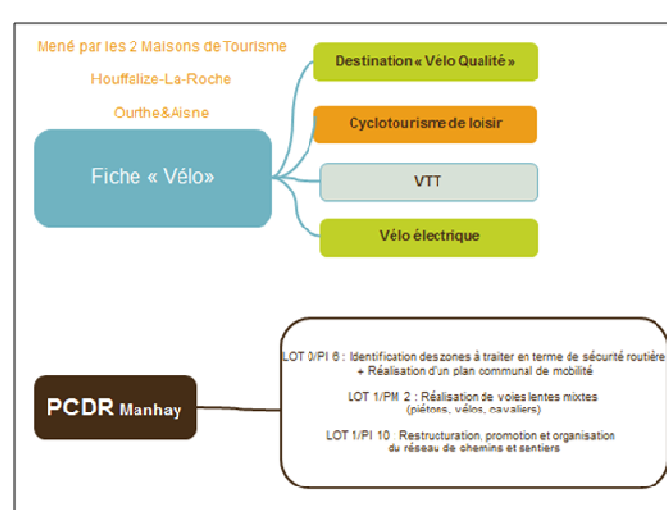
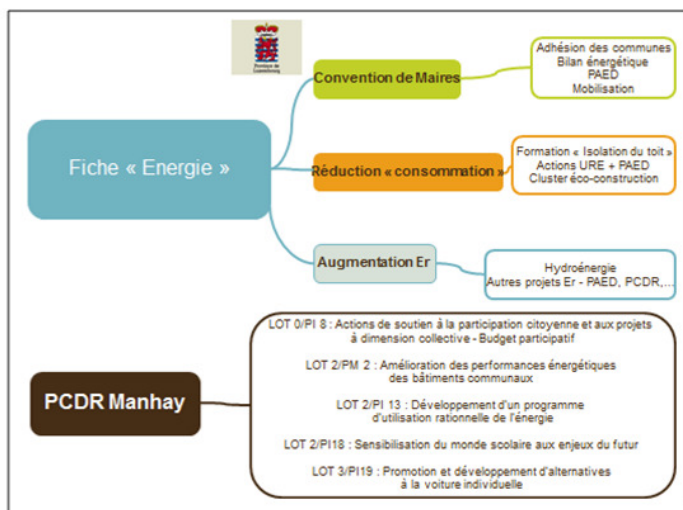
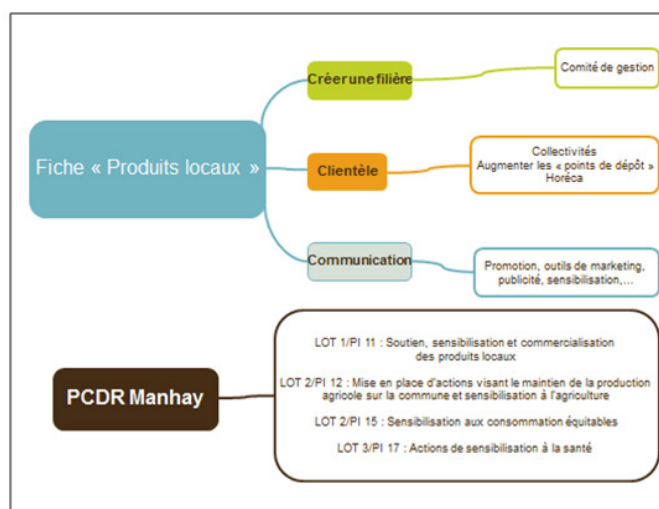
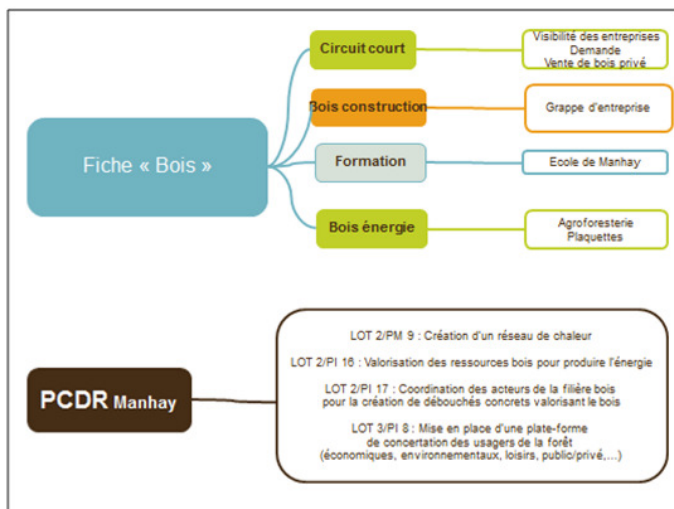
1. Présentation du PDS (Plan de Développement Stratégique) du GAL (Groupe d'Action Locale Ourthe et Aisne) et ses liens avec le PCDR
2. Présentation des projets matériels retenus en lot 1 (= 1ère priorité) : esquisses, budget
3. Information au sujet du budget participatif : règlement mis au point par le jury
4. Point sur la composition de la CLDR dont changement de présidence

Objectif

- Prendre conscience des liens entre PCDR et PDS et du parti à en tirer
- Formuler des remarques sur les projets du lot 1


Déroulement et méthodologie

Nathalie Malmedier et Catherine Honnay du GAL présentent les spécificités du PDS (transcommunal, innovant, immatériel), le territoire du GAL (7 communes), le partenariat (public privé/associatif), la stratégie en 4 axes (bois, énergie, produits locaux, vélo), ainsi que les actions prévues. Dans chacun des axes, plusieurs fiches du PCDR s'inscrivent dans la même perspective et/ou sont complémentaires.



L’auteur de programme a ensuite présenté les fiches projets « matériels » du lot 1, dressées par les architectes du bureau Lacasse, en précisant d’emblée qu’il ne s’agit que d’esquisses, avec une estimation (calculée au m²) et qu’il s’agissait, à cette réunion de vérifier si les fonctions/besoins/superficies constituaient une bonne base pour un projet futur (encore examiné en CLDR lorsque les projets seront repris en convention) et de fournir un montant « qui tient la route ».

PM 01 Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS INTERGÉNÉRATIONNELS

12 000 m²

PERSPECTIVES

PM 02 Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)

PM 02 Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)

Estimation globale du coût :

Tableau récapitulatif

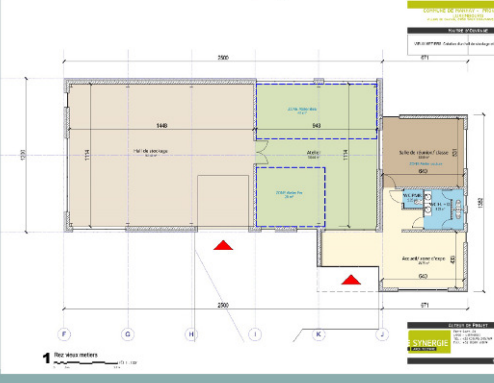
PHASE 1 : Structure principale	Estimation TVA/C
12 000 m	
A- Tronçon Harro / Chêne-à-Pierre	461 363,32 €
B- Tronçon Chêne-à-Pierre / Grandmeuil	542 436,26 €
C- Tronçon Grandmeuil / Oster	172 011,18 €
D- Tronçon Duchamps / Frayssinet / Oster	540 712,20 €
TOTAL	1 722 511,96 €
PHASE 2 : Structure secondaire	Estimation TVA/C
E- Tronçon Harro / Fays-St-Antoine	478 297,75 €
F- Tronçon Malesmère / Vaux-Chavannes / Structure principale	330 021,45 €
G- Tronçon La Fosse / Grandmeuil / Manhay	473 630,78 €
H- Tronçon Oster / Odegnée	235 548,03 €
TOTAL	1 517 298,02 €



PM 03 Aménagement du centre de Manhay



PM 04 Aménagement d’un musée de la vie rurale et d’un hall de stockage à Vaux-Chavannes



Les membres CLDR étaient invités à formuler questions et remarques.

Résultats

En ce qui concerne les logements intergénérationnels, les membres ont formulés plusieurs remarques prématurées à ce stade (sur les matériaux, la subdivision des pièces, ...), elles ne seront en effet pertinentes qu’au stade de l’étude de faisabilité. Ils ont par ailleurs suggéré d’augmenter le nombre de logements. A ce stade, le collège souhaite s’en tenir à 5 logements, pour des raisons de coût mais également pour s’assurer que ce projet trouve son public, que l’offre rencontre une demande effective. En fonction du succès du projet, d’autres logements pourront s’adjoindre au bâtiment initial d’une part sur le site même, par l’ajout d’un bâtiment et d’autre part ailleurs (une fiche-projet inscrite en lot 3 permettra la poursuite éventuelle du projet).

Concernant le musée de la vie rurale, certains membres, dont ceux du comité des vieux métiers, ont réagi à l’aspect urbanistique du bâtiment, trop moderne selon eux, non intégré dans le bâti ancien avoisinant et peu en lien avec l’objet du projet (vieux métiers). L’auteur de programme a pris note.

A noter que le projet « aménagement de la salle de l’Entente » passe du lot 1 au lot 0. En effet, le collège a décidé de réaliser ce projet (tout à fait mûr tant en termes de réflexion que de planification) sur fonds propres. Les éléments de réflexion partagés sur l’aménagement de la salle seront communiqués au collège.

Les projets ont été validés moyennant les remarques formulées par la CLDR.

Priorisation définitive des projets

PM ou PI	n° fp	NOM de la Fiche Projet
LOT 0		
PM	1	Créer un centre médical de proximité / une maison médicale
PM	2	Création d'un hall sportif et d'une piste d'athlétisme
PM	3	Création et entretien des plaines de jeux
PM	4	Sécurisation de l'espace devant l'école à Dochamps
PM	5	Achat de terrains à Odeigne et équipements en faveur de l'installation des jeunes
PM	4	Aménagement de la salle de l'entente à Manhay en une maison rurale
PI	6	Identification des zones à traiter en termes de sécurité routière + Réalisation d'un plan communal de mobilité
PI	7	Création d'une plate-forme interservices au sein de l'administration communale
PI	8	Actions de soutien à la participation citoyenne et aux projets à dimension collective - Budget participatif
LOT 1		
PM	1	Création de logements intergénérationnels dans le centre du village de Manhay
PM	2	Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)
PM	3	Aménagement du centre de Manhay
PM	4	Aménagement d'une maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers à Vaux Chavanne
PI	5	Elaborer un schéma de développement communal
PI	6	Mise en place d'actions et d'aménagements de sécurisation routière sur l'ensemble de la commune
PI	7	Mise en place de services d'aide pour permettre aux aînés de rester à domicile
PI	8	Mise en place d'actions pour diminuer de la production de déchets sur le territoire et leur dispersion dans la nature
PI	9	Restructuration, promotion et organisation du réseau de chemins et sentiers
PI	10	Soutien, sensibilisation et commercialisation des produits locaux
PI	11	Mise en place d'actions de préservation, valorisation et sensibilisation aux ressources naturelles de la commune : analyse, actions et sensibilisation
LOT 2		
PM	1	Création d'un atelier rural
PM	2	Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux
PM	3	Aménagement d'espaces de convivialité à Oster, Roche-à-Frênes, Dochamps et autres à définir
PM	4	Aménagement du local de rencontre (buvette du foot) à Dochamps
PM	5	Aménagement d'un local de stockage (= budget participatif) ou aménagement d'une maison de village à Oster (= fiche projet DR)
PM	6	Aménagement du presbytère de Malempré en espace polyvalent
PM	7	Mise en valeur du patrimoine bâti de la commune
PM	8	Aménagements et promotion du réseau de chemins et sentiers (suite à l'étude)
PM	9	Création d'un réseau de chaleur
PI	10	Réalisation d'un Master plan du centre de Manhay-village
PI	11	Organisation d'un évènement communal rassembleur (comités, associations, jeunes, producteurs locaux, artistes, sportifs, ...) mettant en valeur les caractéristiques Manhaydoises
PI	12	Mise en place d'actions visant le maintien de la production agricole sur la commune et sensibilisation à l'agriculture
PI	13	Développement d'un programme d'utilisation rationnelle de l'énergie
PI	14	Rédaction d'une charte urbanistique dans le but d'améliorer la qualité architecturale des projets

PI	15	Sensibilisation aux consommations équitables
PI	16	Valorisation des ressources en bois pour produire de l'énergie
PI	17	Coordination des acteurs de la filière bois pour la création de débouchés concrets valorisant le bois
PI	18	Sensibilisation du monde scolaire aux enjeux du futur
PI	19	Développement de leviers d'attractivité touristique pour la commune : étude, projets
PI	20	Mise en place d'un SEL (Système d'Echange Local)
PI	21	Intégration d'une réflexion systématique sur les critères développement durable
PI	22	Mise en place d'une commission des jeunes et d'une politique d'encadrement de la jeunesse
LOT 3		
PM	1	Création de places d'accueil pour les personnes âgées dépendantes dans des structures adaptées
PM	2	Aménagement et amélioration des lieux et locaux de rencontre dans les villages
PM	3	Création de logements tremplins pour les jeunes de la commune
PM	4	Installation de systèmes d'épuration collectifs
PM	5	Création de logements publics
PM	6	Développement des infrastructures d'accueil de l'enfance
PI	7	Développement d'une réflexion sur des projets énergétiques exemplaires et porteurs d'avenir
PI	8	Mise en place d'une plate-forme de concertation des usagers de la forêt (économiques, environnementaux, loisirs, public/privé,...)
PI	9	Mise en place d'infrastructures de soutien à l'emploi
PI	10	Développement de la communication communale
PI	11	Maillage des acteurs locaux (entrepreneurs, consommateurs, demandeurs d'emplois)
PI	12	Organisation d'activités et de projets culturels
PI	13	Mise en place d'une plate-forme des acteurs touristiques (synergie, promotion, encadrement)
PI	14	Coordination et stimulation du monde associatif
PI	15	Action d'intégration des nouveaux arrivants (nouveaux habitants, demandeurs d'asile, seconds résidents, ...)
PI	16	Mise en place d'actions renforçant le sentiment d'appartenance à la commune
PI	17	Actions de sensibilisation à la santé
PI	18	Mise en place d'une commission consultative des enfants ou des aînés
PI	19	Promotion et développement d'alternatives à la voiture individuelle
PI	20	Mise en place d'actions de sensibilisation et d'information sur l'épuration des eaux usées et la qualité de l'eau

En ce qui concerne le changement de présidence ; le bourgmestre, Robert Wuidar désigne Patrick Gillard pour le remplacer et assurer dorénavant la fonction de président.

CLDR 8 : 25 MAI 2016

24 membres présents, 12 excusés

Ordre du jour

1. Topo de la procédure développement rural (cheminement des projets et des possibles interventions de la CLDR)
2. Information sur les amendements aux 4 fiches du lot 1
3. Choix du projet à introduire en 1^{ère} convention
4. Exercice Développement durable sur ce projet de 1^{ère} convention

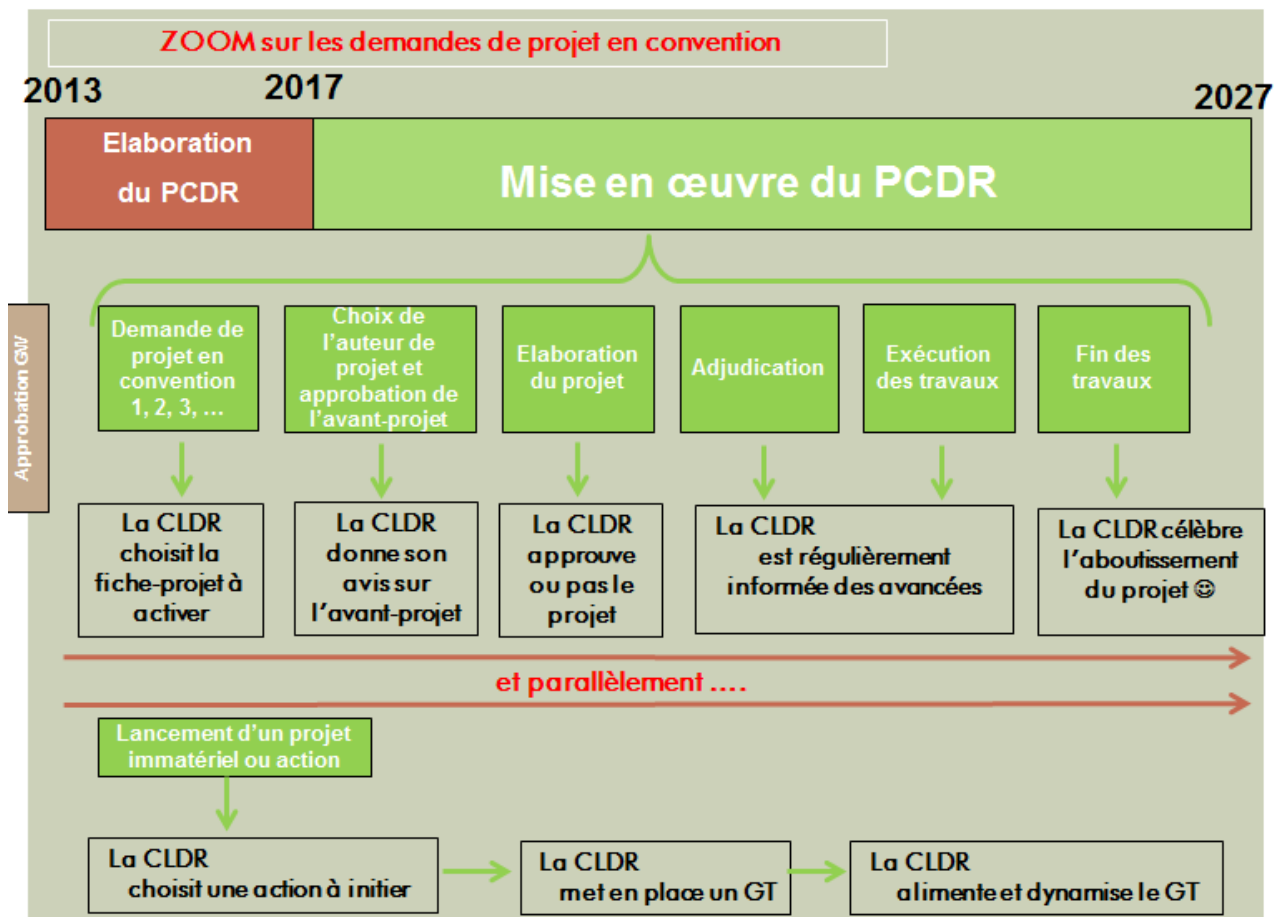
Objectif

- Décider du projet prioritaire parmi le lot 1

Déroulement et méthodologie

1. Alors que l'élaboration du PCDR touche à sa fin, des membres ont souhaité connaître la suite de la procédure et le rôle futur de la CLDR. A. Klein et S. Noël retracent brièvement le chemin parcouru (diagnostic partagé/stratégie/projets) et expliquent d'une part, la suite de la procédure jusqu'à l'approbation du PCDR par la CLDR, d'autre part, le rôle et les missions que la CLDR va remplir dans la phase de mise en œuvre du PCDR (2017-2027, si celui-ci obtient la validité maximale de 10 ans).

En résumé, sur une ligne du temps :



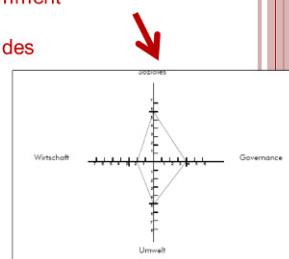
2. A la réunion précédente, l’auteur de programme avait présenté les 4 fiches-projets « matériels » du Lot 1 ; certaines remarques avaient été formulées. Les fiches adaptées sont à nouveau soumises pour validation par la CLDR.
 - logement intergénérationnels à Manhay : l’implantation des bâtiments a été modifiée, pour permettre une construction ultérieure sur le site.
 - Maison rurale avec espaces polyvalents destinée aux associations et aux Vieux Métiers à Vaux Chavanne : reformulation de l’intitulé de la fiche-projet proposée par E. Gabriel (SPW/Direction DR). L’accent a été mis sur la multifonctionnalité du bâtiment et la possibilité d’une reconversion ultérieure, tout en lui donnant un cachet plus « traditionnel ».
3. Les membres sont interrogés sur la priorité à accorder au niveau du lot 1.
4. L’élaboration du PCDR a veillé à intégrer les principes et notions du Développement durable (dimension environnementale, sociale et économique) dans la partie « Stratégie ». Il convient encore de s’assurer que les projets eux-mêmes répondent aux mêmes critères.

Pour ce faire, il a été proposé d’examiner le projet en priorité 1 (Logements intergénérationnels à Manhay) au travers d’une grille passant au crible les 3 dimensions (économique, social et environnemental) du développement durable, ainsi que la question de la gouvernance. Pour ce faire, les membres sont répartis en 4 sous-groupes de 6 personnes et disposent d’1/2 h pour remplir la grille en répondant aux questions posées. En additionnant les réponses, on vérifie si c’est OK et le cas échéant, on voit ce qui peut/doit être amélioré.

EXERCICE « DD » SUR LE PROJET DE 1ÈRE CONVENTION

groupes pour passer le projet sur le grill ...

- si réponse = oui, expliquez comment le critère est rencontré
- si la réponse = non, proposez des corrections et améliorations



Résultats

Le projet de logements intergénérationnels sera présenté en 1^{ère} convention ; si le timing le permet, la partie de l’aménagement du carrefour de Manhay non prise en charge par le MET/DGO1 pourra être activée également dans le cadre d’une 2ème convention.

Concernant l’examen du projet de 1ère convention selon les principes du DD, les membres ont estimé que globalement, le projet répond bien aux critères du développement durable moyennant une série de points d’attention à prendre en compte lors de l’élaboration de l’avant-projet. Voir compte-rendu de la réunion.

Ce type d’exercice se fera au fur et à mesure de l’activation de chacun des projets (qu’ils soient subventionnés via le développement rural ou non).

CLDR 9 : 16 OCTOBRE 2016

27 membres présents, 12 excusés

Ordre du jour

1. Mot d'introduction de P. Gillard
2. Approbation du PV de la dernière réunion
3. Information au sujet des 3 dossiers rentrés dans le cadre du budget participatif
4. **Retour sur les visites des experts SECURITE ROUTIERE**
5. Suites et divers

Objectif

La réunion a pour principal objet le retour sur le projet « sécurité routière » pour lequel il s'agit d'informer du diagnostic et des propositions émises par les experts.

Déroulement et méthodologie

Concernant le point budget participatif, suite à un petit rappel préalable de l'origine de l'initiative, de sa procédure, des critères et du budget prévu, les membres sont informés de l'introduction de 3 dossiers, lesquels sont brièvement présentés.

Concernant la sécurité routière, 10 villages étaient concernés par les visites (dont parfois plusieurs lieux ou rues dans chacun). Les experts ont examiné sur papier et sur le terrain les problèmes évoqués ainsi que les solutions proposées. Toutes leurs réflexions et suggestions ont fait l'objet d'un compte-rendu détaillé ainsi que d'esquisses d'aménagement.

VAUX-CHAVANNE

Chemin des monts

PERCEPTION DES EXPERTS
Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- Analyse globale nécessaire dans cadre réfection chaussée.
- Voir aussi impact aménagement carrefour de Manhay.
- Analyser trafic pour déterminer proportion transit et locaux.
- Proposition aménagement chicanes; n'engendrera pas de modifications des comportements.
- Proposition de mise à sens unique; pas bonne idée car pas compatible avec largeur chaussée.

PROBLEMES évoqués par les citoyens
Voie parallèle à rue Haut-va vers Manhay, sert de raccourci

SOLUTIONS préconisées

Chemin des Monts

- Sensibiliser les locaux pour qu'ils évitent d'emprunter cette voie.

Rue Drî l'Cheslain

- Supprimer le panneau avertissant un casse-vitesse inexistant.

DEUX RYS

Entrée du village

PERCEPTION DES EXPERTS
Problèmes avérés ? Oui/non - explications

- L'éclairage est une bonne idée

PROBLEMES évoqués par les citoyens
Deux accidents récents à l'entrée de Deux-Rys

SOLUTIONS préconisées

- Chauler les arbres étêtés pour une meilleure visibilité.
- Placer des bandes vibrantes annonçant le rétrécissement. Les placer 100 mètres en amont, dans les bois.

Pour chaque village, une petite vidéo synthétisant les débats des experts a également été réalisée.

La synthèse du résultat de ce travail est présentée en séance.

La présentation est complétée de la présentation du planning des tests et travaux par Nicolas Léonard, recruté comme conseiller en mobilité (1/4 temps), chargé de la mise en œuvre du PCM (Plan Communal de Mobilité).



Résultat

Les membres de la CLDR ont apprécié voir leur travail (fiches sécurité) traitées avec sérieux. Les propositions des experts ont en général été accueillies favorablement.

Seul un aménagement a été remis en question par une riveraine. Il a été décidé que l'ensemble des riverains seraient dès lors consultés et que des mesures de comptage seraient effectuées en préalable.

Pour deux des lieux problématiques examinés, il a été décidé de provoquer une réunion ouverte à tous les villageois car dans un cas les experts n'ont pu se mettre d'accord sur la meilleure solution à adopter, et dans l'autre cas, les membres CLDR concernés ne sont pas d'accord avec la proposition faite par les experts.

BUDGET PARTICIPATIF – DÉLIBÉRATION DU JURY : 08 NOVEMBRE 2016

10 membres du jury présents, 1 excusé

Ordre du jour

1. Examen des 3 projets ayant répondu à l'appel
 - Aménagement d'un carport au presbytère de Harre
 - Aménagement de la plaine de jeux d'Odeigne (clôture, jeux, abri)
 - Installation de bacs et potences fleuries dans les villages de Malempré et Xhout si Plout.
2. Délibération et vote du jury

Objectif

Le jury doit débattre de la qualité des projets, attribuer des cotations et au final déterminer les projets à financer via le budget participatif

Déroulement et méthodologie

Les membres du jury ont reçu les dossiers de candidatures préalablement à la réunion et ont eu pour mission de les lire ainsi que de procéder à une 1ère évaluation personnelle de chaque projet (sur le document d'évaluation prévu à cet effet). En réunion, après une brève information sur les dossiers, un tour de table a permis d'entendre les cotes et commentaires des membres du jury sur chacun des 3 projets.

Après que le jury ait eu l'occasion de se nourrir des appréciations et réflexions de chacun, il a été procédé au vote.

COMMENTAIRES DU JURY

1. Appréciation globale des projets

1. Odeigne
2. Harre
3. Malempré

= que pensez vous de ce projet,
= points forts,
= points faibles

2. Vote

Résultat du vote

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	TOTAL
Projet d'Odeigne	34	30	30	37	35	27	30	32	34	24	29	342
Projet de Harre	17	21	18	24	23	27	5	12	22	13	26	208
Projet de Malempré	36	30	20	19	34	21	24	22	20	16	28	270

Les projets remportant le budget participatif sont donc celui d'Odeigne et de Malempré, sous réserve de validation de la procédure « cahier des charges » par la receveuse communale.

PLATEFORME INTERSERVICES – MISE EN PLACE : 16 DECEMBRE 2016

10 employés présents dont le chef des travaux, dont la directrice générale

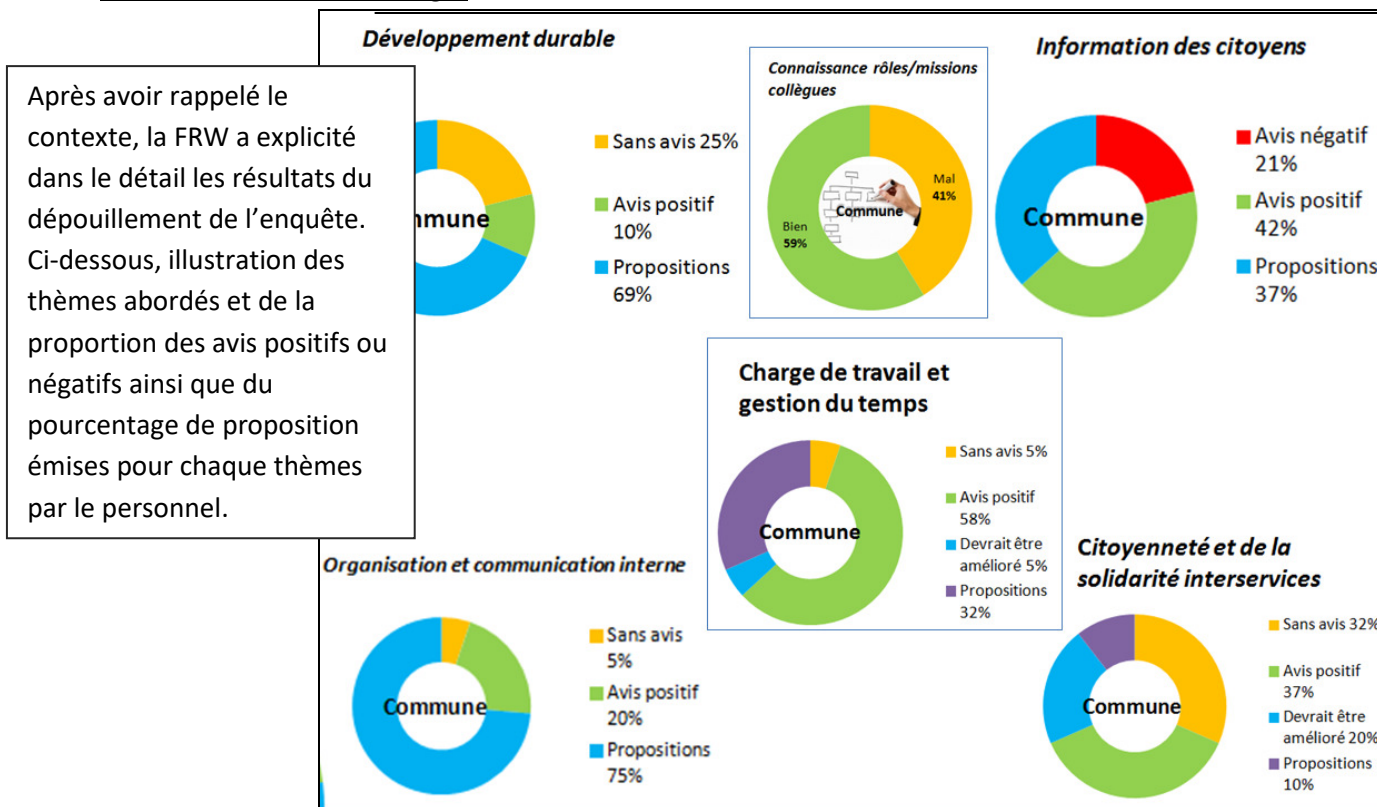
Ordre du jour

1. Rappel du contexte
2. Info sur la plateforme interservices
3. Retour sur l’enquête auprès du personnel
4. Définition des rôles et du fonctionnement de la plateforme

Objectif

Dans le cadre de son Opération de développement rural, la commune a choisi de faire de son PCDR un Agenda 21 local. Celui-ci suppose la mise en place d’une plateforme interservices, raison pour laquelle, en avril 2015, une enquête a été diffusée auprès de tous les employés et ouvriers de la commune ainsi que des services paracommunaux. Il aura fallu attendre la retraite de l’ancien directeur général, peu favorable à la plateforme, pour pouvoir assurer la poursuite de cette action.

Déroulement et méthodologie



Les personnes présentes ont ensuite pu échanger au sujet des résultats, s’enquérir encore du fonctionnement possible de ce genre d’organe et décider des sujets à y aborder en priorité.

Résultat

La composition de la plateforme a été arrêtée, les principaux services y seront représentés, les conseillers en mobilité et en énergie seront associés, de même que le chef des travaux. Mes institutions para communales seront invitées si besoin est.

Le cadre a été défini afin de permettre aux membres de la future plateforme de se libérer facilement.

Les deux thématiques traitées en priorité au vu du résultat de l’enquête, seront le développement durable et la communication interne.

CLDR 10 : 19 JANVIER 2017

33 membres présents, 7 excusés

Ordre du jour

1. **Approbation du PCDR**
2. Information sur les suites de la procédure + élection « sans candidats »
3. Retour du jury « budget participatif »
4. Evaluation

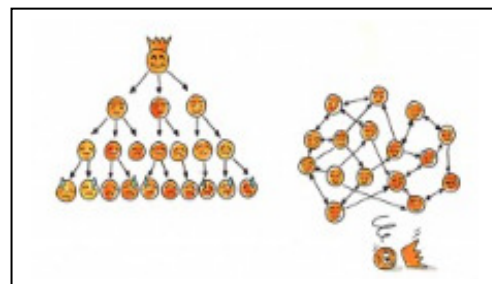
Objectif

Etape ultime de la phase d'élaboration du PCDR, il s'agissait d'approuver ce dernier. Les membres ont également été informés des résultats de l'appel à projets à financer via le budget participatif. La réunion s'est conclue par une « célébration » de ces aboutissements au travers d'un repas en mode « tapas » de produits régionaux. Pour terminer, les membres ont été invités à évaluer l'expérience participative vécue depuis la mise en place de la CLDR ainsi qu'à identifier leurs besoins à satisfaire pour qu'ils souhaitent poursuivre leur implication dans la commission.

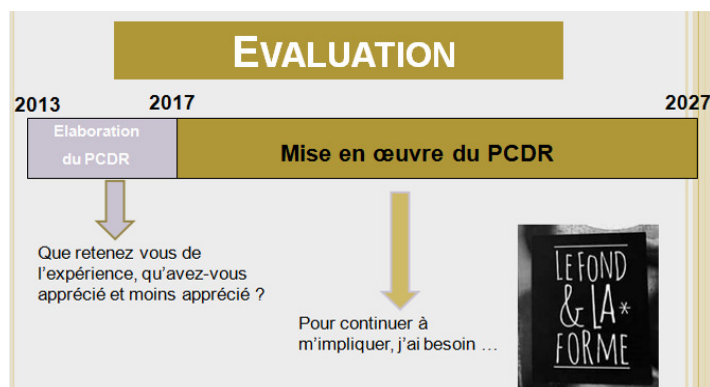
Déroulement et méthodologie

Après une présentation synthétique du déroulé de de l'ODR, depuis la décision de la commune, en passant par les consultations, la mise en place de la CLDR, des groupes de travail, les réflexions et travaux tant sur la stratégie que les projets, la FRW est revenue sur l'essence du PCDR ; son contenu stratégique (grands objectifs et structure hiérarchique) avant que les membres procèdent à son approbation.

Avant le passage en CRAT, il fallait constituer la délégation et déterminer le(s) membre(s) CLDR à intégrer. C'est la méthode de l'élection sans candidat qui a été appliquée ; comme son nom l'indique, cette méthode ne fonctionne pas avec un candidat au préalable et diffère de la « simple élection » dans le sens où son objectif est de participer à développer l'esprit d'équipe, la reconnaissance et la motivation des personnes



Le budget participatif visait à contribuer en tout ou partie au financement de projets de petits aménagements de lieux ou de locaux de rencontre, repris dans le PCDR ». 2 X 15.000€ devaient être attribués à 2 projets. Les membres ont été informés des dossiers introduits, de la méthodologie de délibération du jury ainsi que du résultat du vote.



Les membres de la CLDR ont ensuite été invités à faire une évaluation de leur investissement dans la CLDR depuis leur engagement au travers de 2 questions :

1. Que reprenez-vous de l'expérience, qu'avez-vous apprécié et moins apprécié ?
2. Pour continuer à vous impliquer, de quoi avez-vous besoin ?

Chacun a reçu un document à compléter anonymement

Résultats

Un PCDR approuvé sans remarques. Deux membres de la CLDR plébiscités comme représentants pour le passage en CRAT. La dynamique « budget participatif » applaudie par les membres. Des éléments recueillis au travers de l'évaluation pour poursuivre une dynamique citoyenne plébiscitée.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Résultats des réunions d'information/consultation des personnes ressources

Voir comptes rendus

Résultats des réunions d'information/consultation de la population

Voir comptes rendus

Résultats de la réunion d'information/consultation des associations

Voir comptes rendus

Résultats du travail de la CLDR

Voir comptes rendus

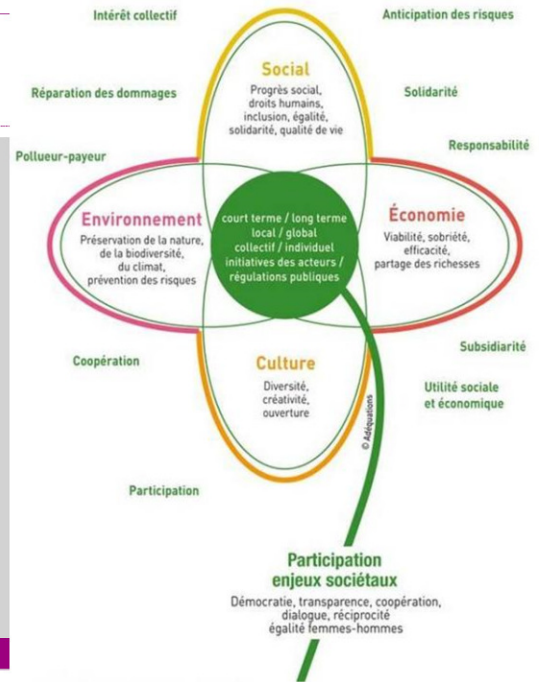
LA PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Avec les citoyens

Lors des séances d'information/consultation dans les villages, les AD ont informé les habitants de la volonté de la commune de s'engager dans la voie du développement durable en faisant de son PCDR un agenda 21. Une explication des grands principes étaient prévue dans la présentation

Le développement durable Agenda 21 local

« Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »



Dans ma commune ...

Quels sont les atouts, richesses, points positifs, éléments remarquables, évolutions positives ?	Quels sont les faiblesses, manques, points négatifs, problématiques, évolutions négatives ?
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Aménagement du territoire, Mobilité, Vie sociale, Nouveaux résidents, Emploi, Formation, Commerces, Agriculture, Forêt, Tourisme, Energie, Entreprises, Artisanat, Jeunesse, Enfance, Aînés, Sécurité, Enseignement, Logement, Services, Santé, Solidarité, Développement durable, Culture, Sports, Lieux de rencontre, Infrastructures, Communication, Déchets, Eau, Paysages, Nature, Urbanisme, Patrimoine bâti, Démocratie, Chemins et sentiers, Petit patrimoine...	

En consultation autant qu'en groupe de travail par la suite, la thématique du développement durable était proposée parmi celles à traiter.

De même que des exemples de communes ou de projets durables furent distillés au fil des réunions.



Vos idées, souhaits pour l'avenir ...

Quelles **PRIORITES** pour Manhay ?

Exemple :
« La priorité pour la commune de Spa est de construire une image touristique forte ».

Quels **DEFIS** pour votre commune ?

Exemple:
« Le défi que s'est donné la commune de Beckerich est de devenir une commune énergie zéro ».

Quel **HORIZON** à atteindre pour Manhay ?

Exemple:
« En 2020, la commune de Baelen sera exemplaire en matière d'aménagement de son territoire ».

Avec la CLDR

Lors du GT stratégie proposé aux membres de la CLDR, un expert du développement durable fut invité à examiner la stratégie élaborée par la CLDR à la lumière des principes DD. Voir page 36 : réunion du groupe de travail stratégie du 13.11.2016.



Jean-Michel Lex

Coordinateur environnement et développement durable » au sein de l'Institut Robert Schuman à Eupen, a collaboré à l'écriture des Cahiers du DD ont pour objectif l'intégration du développement durable dans les écoles techniques et professionnelles

Qu'est ce que le Développement Durable ?

Aujourd'hui, la planète doit faire face à :

-  l'épuisement des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz)
-  l'explosion de la consommation et la multiplication des échanges
-  l'accroissement démographique

➤ Une situation qui n'est pas durable ➤ Il faut imaginer d'autres modèles

FRW

Lors de la CLDR 8, un exercice pour évaluer la durabilité du premier projet conventionné fut proposé aux membres CLDR. Pour ce faire, ils ont examiné ce projet au travers d'une « grille DD » ; leur permettant de formuler une série de remarques et suggestions pour faire en sorte que ce projet réponde au mieux aux critères du développement durable au moment de sa mise en œuvre. Voir page 58 : réunion de CLDR n°8 du 07 mars 2016.

EXERCICE « DD » SUR LE PROJET DE 1ÈRE CONVENTION

GRILLE = guide des bonnes questions à se poser

Pilier social

Pilier environnement

Pilier économique

Pilier gouvernance

Le projet se soucie-t-il et améliore-t-il

- ... l'offre et l'accessibilité des services ?
- ... la biodiversité, la préservation des ressources naturelles?
- ... le développement d'un modèle durable de consommation ?
- ... la planification, le suivi et l'évaluation ?

Avec l'administration communale

Lors de l'information au personnel communal, les agents FRW avaient prévu une sensibilisation aux principes du développement durable au travers d'un exercice éclairant (postérieur aux explications préalables) :

Qu'est ce que le Développement Durable ?

Placer sur le schéma les propositions suivantes :

Un yaourt
produit dans la région de commercialisation avec du lait *bio*

Un service de réparation et de customisation de vêtements

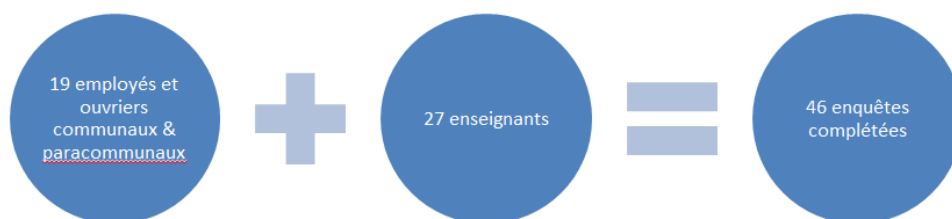
Une paire de baskets
fabriquée en Chine (fortes cadences de travail et très bas salaires)

FRW

Les employés ont ensuite été informés de la volonté des élus de faire de leur PCDR un Agenda 21, et pour ce faire, de mettre en place une plateforme interservices qui travaillera à élaborer un mode de gestion interne durable.

L'enquête préalable à la mise en place de la plateforme a été diffusée auprès du personnel communal.

Les répondants :



Ceux-ci ont formulé beaucoup de propositions d'amélioration en termes de développement durable dont principalement des sensibilisations, formations, animations sur le sujet. L'enquête a aussi révélé un fort potentiel d'amélioration en ce qui concerne l'efficacité d'organisation et de communication interne, entre les employés, leurs collègues, avec leurs supérieurs, avec le Collège.

La connaissance des rôles et missions de leurs collègues de l'administration communale et des services para communaux (Crèche, police, CPAS, écoles, ...), de même que la solidarité interservices mériteraient d'être améliorée pour la moitié des répondants.

La mise en place de la plateforme a pu se faire dès l'entrée en fonction de la nouvelle directrice générale.